

PROMOTION SIMONE VEIL

«Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir.»



MISSION JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SEPTEMBRE 2019





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	5
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	
Rôle et fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse	6
COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	
Désignation des nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse	
PROMOTION SIMONE VEIL « JE NE SUIS PAS DE CEUX ET DE CELL	
REDOUTENT L'AVENIR. »	
Les membres de la promotion	8
CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA	
JEUNESSE Répartition par groupe d'âges des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse	
Répartition par groupe d'ages des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse Répartition par statut des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse	
Répartition des membres par origine géographique	
Représentation des arrondissements parisiens	
LE CONGRÈS DE L'ANACEJ	13
Les jeunes, boosters de territoires	
Les ressources parisiennes à l'honneur	
Le CPJ mobilisé	
Des solutions pour répondre aux défisdéfis	
LE GRAND DÉBAT NATIONAL ET LA CONFÉRENCE DE CONSENSI	
Comité des garants du consensus	
Contribution du CPJ à la Conférence de Consensus	
Conférence de CitoyensPropositions du CPJ pour la co-construction de la délibération <i>« Comment renforcer la</i>	
démocratie participative à Paris ? »	, 19
LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2018-2019	
TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	
Communication devant le Conseil de Paris	
Séminaire de rentrée	
Les trois séances plénières	
RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	
Recommandations sur la lutte contre les discriminations la nuitla nuit	
Recommandations sur l'Europe et la citoyenneté européenne	25
Recommandations sur la communication des dispositifs et équipements dédiés à la je Recommandations sur l'accueil des nouveaux étudiants à Paris Paris l'accueil des nouveaux étudiants à	unesse 26
VŒUX DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE	
Vœu relatif à l'accès des jeunes au logement social	
Vœu relatif à la végétalisation de la ville et la préservation de la biodiversité	
AUTRES TRAVAUX DU CPJ	
Éditorial du CPJ pour la Commémoration du 75e anniversaire de la Libération de Paris.	31
LES REPRÉSENTATIONS DU CPJ	32
REPRÉSENTATIONS DANS DES COMITÉS ET INSTANCES	33
Conseil des Générations Futures (CGF)	33
Commission Parisienne du Débat Public (CPDP)	
Commission <i>ad hoc</i> du budget participatif parisien	
Comité scientifique du projet « INCLUDE »	54 77
REPRÉSENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'ÉVÈNEME	
Participation aux cérémonies de célébration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion.	
Rencontre avec des étudiants américains	
Rencontre avec une membre du Conseil Jeunesse de Montréal	
Visite d'étude dans le cadre d' <i>Europe Goes Local</i>	
Rencontre avec les lauréates du concours Graine de Citoyen	
Intervention dans le cadre d'un « Rendez-vous citoyen »	

	PARTICIPATION A DES JURYS	
	Jury de l'appel à projets « Talents 2024 »	
	Jury du Festival Expresso	40
	Commissions d'attribution des aides « Quartiers Libres »	
	Jury du prix « Décoflo »	
	AUTRES ÉVÉNEMENTS	
	Lancement de la campagne « PROVOX »	42
	Séminaire de Préparation du Comité Interministériel de la Jeunesse	42
	Journée d'échanges « La Jeunesse, c'est Capital(e) »	
	Festival Solidays	42
	Formations et sorties culturelles	
	ALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2018/2019	
	FONCTIONNEMENT DU CPJ	
	TRAVAUX DU CPJ	45
	RÉPRÉSENTATIONS DU CPJ	47
	DIVERS	47
A	NNEXES	49
	Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris (janvier 2019)	50
	Annexe 2 : Communication du CPJ au Conseil de Paris (septembre 2018)	52
	Annexe 3 : Lettre de Pauline VÉRON à Pierre-François VEIL (décembre 2018)	55
	Annexe 4 : Réponse de Pierre-François et Jean VEIL à Pauline VÉRON (février 2019)	56
	Annexe 5 : Programme du 12º Congrès de l'Anacej (octobre 2018)	57
	Annexe 6 : Contribution du CPJ à la Conférence de Consensus (mars 2019)	58
	Annexe 7 : Propositions pour la co-construction de la délibération sur « Comment renforcer la démocratie participative à Paris » (juillet 2019)	62
	Annexe 8 : Recommandation du CPJ sur la lutte contre les discriminations nocturnes à Paris	02
	(décembre 2018)	64
	Annexe 9 : Réponse de Frédéric HOCQUARD et d'Hélène BIDARD (janvier 2019)	66
	Annexe 10 : Recommandations du CPJ sur l'Europe et la Citoyenneté Européenne (avril 2019) Annexe 11 : Réponse d'Hermano SANCHES RUIVO (juin 2019)	68
	Annexe 12 : Recommandations du CPJ sur la Communication des équipements et dispositifs	
	Jeunesse (Avril 2019)	
	Annexe 13 : Recommandations du CPJ sur l'accueil des nouveaux étudiants (juillet 2019)	
	Annexe 14 : Réponse de Marie-Christine LEMARDELEY (septembre 2019)	
	Annexe 15 : Exemple de lettre de Pauline VÉRON afin d'inviter les groupes du Conseil de Paris	, o
	une rencontre avec le CPJ (août 2018)	
	Annexe 16 : Vœu relatif à l'accès des jeunes au logement social (novembre 2018)	
	Annexe 17 : Amendements du groupe Les Républicains et Indépendants au vœu du CPJ	02
	(novembre 2018)	84
	Annexe 18 : Courrier de Pauline VÉRON suite à l'adoption du vœu du CPJ (novembre 2018)	
	Annexe 19 : Éditorial du CPJ pour la commémoration du 75° anniversaire de la Libération de P (août 2019)	aris
	Annexe 20 : Courrier de désignation des représentants du CPJ au sein du Comité Jeunes de	00
	l'Anacei (ianvier 2019)	89
	1/ 1/1900 1917 191 4010 4010	ひノ

PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de participation citoyenne qui permet aux jeunes Parisien·ne·s d'être associé·e·s à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ses règles de fonctionnement ont été modifiées par le Conseil de Paris en 2009, 2012 et 2014.

RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis la réforme de l'instance votée par le Conseil de Paris en septembre 2014 (délibération n°2014 DJS 322), le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- ▶ d'associer les jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques municipales ;
- ▶ d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s ;
- ▶ d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent tous les ans une lettre de saisine (annexe 1) de la Maire de Paris, Anne HIDALGO, qui fixe le cadre de ses travaux en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil.

Quatre formes différentes de saisine sont mises en œuvre :

- ▶ l'association des membres du CPJ à des concertations : le CPJ est invité à participer ou à désigner des représentants dans le cadre d'une concertation avec d'autres acteurs de la société civile parisienne ou des représentants des institutions ;
- ▶ la formulation de propositions sur une question précise : le CPJ est saisi pour apporter des idées nouvelles sur un sujet ou pour répondre à une problématique donnée. Il peut auditionner l'administration et/ou des acteurs de la société civile et organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu, à l'issue du travail du CPJ, à une note de propositions remise à la Maire de Paris et aux élus concernés :
- ▶ la consultation du CPJ sur un projet, de délibération notamment, porté par la collectivité. Le projet est présenté au CPJ par l'adjoint·e à la Maire de Paris en charge du dossier. Le CPJ a la possibilité d'auditionner l'administration et les adjoint·e·s de la Maire de Paris. Ce type de saisine donne lieu à la rédaction d'un « avis » qui est présenté par deux membres du CPJ en commission du Conseil de Paris. L'avis est également annexé au projet de délibération au moment de son vote par l'assemblée parisienne ;
- ▶ la désignation de représentants au sein d'instances ponctuelles ou permanentes. Des membres du CPJ sont invités à participer à une instance de concertation ou à participer à un groupe de travail, à une réunion, à un jury, etc.

Enfin, l'année de travail du CPJ est rythmée par deux temps forts :

- ▶ une communication annuelle devant le Conseil de Paris qui est l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'instance, suivi d'un débat où tous les groupes politiques du Conseil de Paris prennent la parole à tour de rôle (annexe 2).
- ▶ la possibilité, prévue par le règlement intérieur du Conseil de Paris (article 14), d'émettre une fois par an un vœu afin d'interpeller les élus. Dans ce cadre, le vœu est présenté en séance du Conseil de Paris par l'Adjoint·e à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et soumis au vote de l'assemblée. Le vœu du CPJ pour l'année 2017-2018, portant sur l'accès des jeunes au logement social a été adopté par le Conseil de Paris en novembre 2018 (cf. infra).

COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est composé de 50 femmes et 50 hommes âgés de 15 à 30 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désignés, pour un mandat de deux ans non renouvelable.

DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont désignés sur la base du volontariat et sont départagés par un tirage au sort.

Ainsi, un appel à candidatures a été lancé du 24 septembre au 24 octobre 2018, les inscriptions se clôturant le mercredi 24 octobre à minuit, et les jeunes Parisien·ne·s ont eu un mois pour présenter leurs candidatures. Cet appel a été largement relayé par voie d'affiches dans les équipements municipaux (mairies d'arrondissement, équipements sportifs et de jeunesse, etc.) ainsi que sur les réseaux sociaux.

903 candidatures, dont 383 femmes (42%) et 520 hommes (58%), répondant aux critères d'âge et de lien avec Paris, ont été déposées.

Le samedi 27 octobre, un tirage au sort, réalisé par un huissier de justice et en présence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris, a été organisé dans un salon de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la soirée organisée dans le cadre du Congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) afin de pourvoir au remplacement des membres ayant achevé leur mandat ou ayant démissionné.

58 candidats, 31 femmes et 27 hommes ont été tirés au sort. Tout comme en 2017, le tirage au sort était filmé et diffusé en direct sur la page Facebook du CPJ¹.

D'une moyenne d'âge d'environ 24 ans, les membres de la promotion actuelle habitent pour 80 % à Paris. 20 % d'entre eux résident en banlieue mais étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris (cf. *infra*).

Depuis 2015, ce sont plus de 4 200 candidatures de jeunes Parisien·ne·s qui ont été reçues pour rejoindre le Conseil Parisien de la Jeunesse.

¹ https://www.facebook.com/conseilparisiendelajeunesse

PROMOTION SIMONE VEIL « JE NE SUIS PAS DE CEUX ET DE CELLES QUI REDOUTENT L'AVENIR. »



La promotion Simone Veil – « Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir » lors de la séance plénière du 1º décembre 2018 aux côtés de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris.

Les membres du CPJ ont souhaité nommer leur promotion 2018-2019 : Promotion Simone VEIL - « Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir. ». Ils retrouvent dans cette phrase des valeurs qu'ils souhaitent incarner au sein de l'instance : la détermination de la jeunesse, l'espoir, et la confiance accordée aux jeunes générations. De plus, l'année 2019 a été marquée par les élections européennes, et le choix de Simone VEIL, qui a beaucoup œuvré pour l'Europe, leur a semblé pertinent.

Suite à ce choix, les membres du CPJ ont souhaité obtenir l'autorisation des ayants-droits de Madame VEIL (annexe 3) et ont reçu une réponse positive par un courrier en date du 31 janvier 2019 de Pierre-François VEIL et Jean VEIL, remerciant le Conseil Parisien de la Jeunesse de cet hommage rendu à leur mère (annexe 4).

LES MEMBRES DE LA PROMOTION

Mme ACHIR Sheyma, 17 ans, lycéenne*
M. ALILI Thibault, 24 ans, actif
M. BALDE Mamadou, 28 ans, étudiant*
Mme BELHADJ Sonia, 23 ans, étudiante*
M. BEN MAIZ Amine, 30 ans, actif*

M. BILONG NGOUE Beauclair, 28 ans, actif*
M. BONVILLAIN Thomas, 23 ans, étudiant
Mme BORDE-SEVILLA Carmen, 17 ans,
étudiante

Mme BOUCHAGOUR Kenza, 20 ans, étudiante*

Mme BOULET Louise, 24 ans, étudiante*
M. BRANCALEONI Thomas, 27 ans, actif*
M. BRASCA Matis, 20 ans, étudiant
Mme BRET Victoire, 23 ans, active
Mme CARON Céline, 17 ans, lycéenne
M. CARPANO Baptiste, 28 ans, actif*
Mme CHEHADEE Jana, 22 ans, étudiante
Mme COULIBALY-SAMAKE Salama, 21
ans, étudiante*

M. CREBESSEGUES Enzo, 22 ans, étudiant* Mme CREUZET ROSSI Jade, 28 ans, active M. CROS Quentin, 18 ans, étudiant M. DAHMANI Karim, 24 ans, étudiant* M. DAVID Quentin, 22 ans, étudiant Mme DE TADDEO Alexandra, 27 ans, étudiante

Mme DE TALHOUET Claire, 21 ans, étudiante

Mme DEFEVER Manon, 24 ans, active*
M. DELACARTE Antoine, 28 ans, actif
Mme DERNIAUX Lucie, 26 ans, active
M. DESCHAMPS Jason, 24 ans, service civique

Mme DIAMANTINO DE SOUZA OLIVEIRA Mariana, 29 ans, étudiante*

M. DUPONT Damien, 30 ans, actif

M. EL KADI Abdel, 30 ans, actif*

M. FAWAZ Erwan, 25 ans, étudiant

M. FÉNELON Léo, 23 ans, étudiant

Mme FERGUENIS Lila, 24 ans, étudiante*

M. FERRATY Anthony, 20 ans, étudiant*

M. FITOUSSI Victor, 29 ans, étudiant*

Mme FONTÈS Marjorie, 23 ans, service civique

M. GAILLARD Louis, 22 ans, actif Mme GEFFRIN Julie, 25 ans, active Mme GREBLO Eva, 18 ans, étudiante

Mme GUIOT Aliénor, 24 ans, active Mme HOUMAD Maroua, 25 ans, étudiante* M. IAFRATE Luc, 17 ans, lycéen Mme IBALHAOUNE Yassamine, 22 ans, étudiante*

M. IBANI Wadie, 24 ans, étudiant Mme INOUSSA Faïmath, 20 ans, étudiante M. JOGATHAS Dilan, 15 ans, lycéen M. JUNET Émile, 21 ans, étudiant M. KERMEN Quentin, 19 ans, étudiant* M. KHELIL Abderrahmane, 25 ans, étudiant Mme KOUKOL IASNOPOLSKY Tania, 21 ans, active

M. KUMELIAN Jérémy, 29 ans, actif* Mme LAYES Amina, 30 ans, étudiante* Mme LE BERT Caroline, 29 ans, active Mme LEBATTEUX Manon, 24 ans, active Mme LECLERC Inès, 21 ans, étudiante M. LEMAITRE Jérémy, 21 ans, actif M. LESIEUR Antoine, 23 ans, actif Mme LITAMPHA Tracy, 27 ans, étudiante Mme MAFFRE Juliette, 28 ans, active* M. MAGNE Sébastien, 24 ans, actif M. MAKHLOUF Rayan, 19 ans, étudiant* Mme MAMPUYA Solenne, 22 ans, étudiante M. MARLY Nicolas, 25 ans, actif* Mme MARQUET Marie, 30 ans, active Mme MARTIN Clara, 18 ans, étudiante Mme MAURY Camille, 22 ans, étudiante Mme MAUTALENT Clara, 25 ans, active Mme MEDIONI Eva, 29 ans, étudiante Mme MEIRA Cécile, 26 ans, active

M. MESSEDAA Yazid, 18 ans, lycéen*
M. MEYERFELD Noé, 26 ans, étudiant*
M. MOHD FAROOQUI Muzammil, 20 ans, actif

M. MOISON Kévin, 22 ans, étudiant Mme PAOLINI Liza, 25 ans, active M. PERCETTI Paul, 22 ans, étudiant* M. PERICHON Sylvain, 22 ans, étudiant* M. PLAINE François, 30 ans, actif* M. ROUMEAU Mattéo, 22 ans, étudiant* Mme SALHA Hélène, 20 ans, étudiante Mme SCAVENNEC Estelle, 26 ans, active M. SIGNE KEUGNI Christian, 28 ans, actif Mme SONDJO ENGOBA, Princia, 26 ans, étudiante

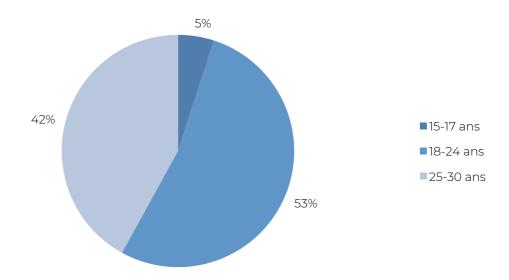
Mme SOUCHET Amélie, 20 ans, étudiante* M. SOUYRIS Raphaël, 25 ans, actif Mme STEIBLEN Gabrielle, 26 ans, active* M. TANG Maxime, 29 ans, actif M. TEMPLETON Alexander, 23 ans, actif Mme TEYCHENE Mathilde, 25 ans, active* Mme TOLBA Sihem, 20 ans, étudiante* Mme TOUJAS Yseult, 20 ans, étudiante* M. TOURNADE Roland, 21 ans, étudiant M. TREMBLAY Clément, 27 ans, étudiant* Mme TRILLES Sophie, 30 ans, active* M. VINCENT Stéphane, 25 ans, étudiant Mme WEIDENFELD Lou, 22 ans, étudiante M. ZAMBELLI Federico, 24 ans, étudiant* M. ZLIAA Bahaeddine, 26 ans, étudiant* Mme ZOUARI Clémence, 25 ans, active Mme ZRIBI Deborah, 22 ans, étudiante*

^{*} Membres du CPJ ayant déjà effectué une première année de mandat.

CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les éléments présentés ci-dessous correspondent à une « photographie » du début du mandat de la promotion 2018-2019 réalisée sur la base des données fournies par les membres du CPJ lors de leur candidature.

RÉPARTITION PAR GROUPE D'ÂGES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE



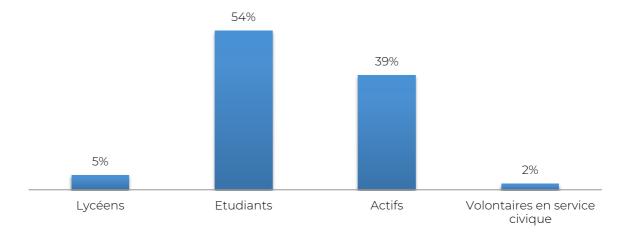
La moyenne d'âge se situe autour de 23 ans ½ (24 ans pour la promotion précédente).

La catégorie des 18-24 ans reste la catégorie la plus représentée parmi les membres du CPJ. Cette catégorie représentait 53% des effectifs de la promotion précédente.

La part des 25-30 ans tend à diminuer très légèrement (ils représentaient 43% du CPJ en 2017-2018), et celle des 15-17 ans augmente de deux points par rapport à la promotion précédente (de 3% à 5%).

RÉPARTITION PAR STATUT DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le graphique présente le statut que les membres ont souhaité indiquer comme statut principal lors de leur candidature.



Comme les années précédentes, la part des jeunes scolarisés (lycéens et étudiants) reste la plus importante (59%) même si les jeunes actifs représentent plus d'un tiers des membres du CPJ. Cet écart

se resserre cependant, puisque la promotion 2017-2018 était composée de 57% de membres scolarisés et de 34% d'actifs.

Une étude de l'Apur de 2019 sur le portrait social et démographique des jeunes Parisien ne s², réalisée à la demande de la Ville de Paris avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, montre que 70% des 16-25 ans sont élèves ou étudiants, que 21% exercent une activité, et que 9% ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation » (NEET). On peut considérer que l'extension à 30 ans de la limite d'âge des membres du CPJ explique la part qu'y occupent les jeunes actifs.

Dès lors, il est possible de dire que la composition du CPJ est globalement conforme à la sociodémographie de la jeunesse parisienne.

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

La carte ci-dessous a été réalisée à partir des adresses des domiciles indiqués par les candidats en début de mandat et montrent leur répartition sur le territoire métropolitain3.

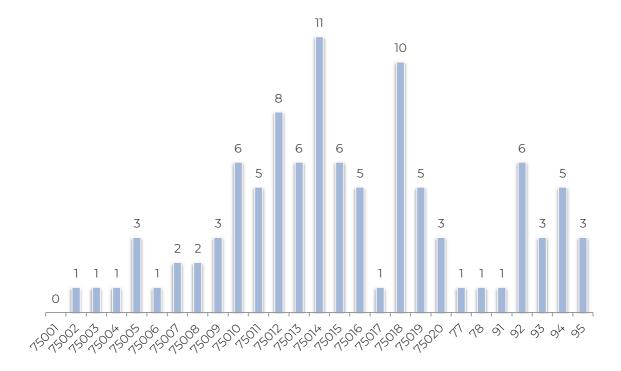


² Les 16-25 ans à Paris. Portrait social et Démographique, APUR, juin 2019 (https://www.apur.org/fr/nos-travaux/16-25-ans-paris-portrait-social-demographique-0)

3 Deux membres du CPJ habitant en dehors de cette carte n'apparaissent pas (résidents à Sarcelles dans le Val

d'Oise et à Étréchy en Essonne).

REPRÉSENTATION DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS



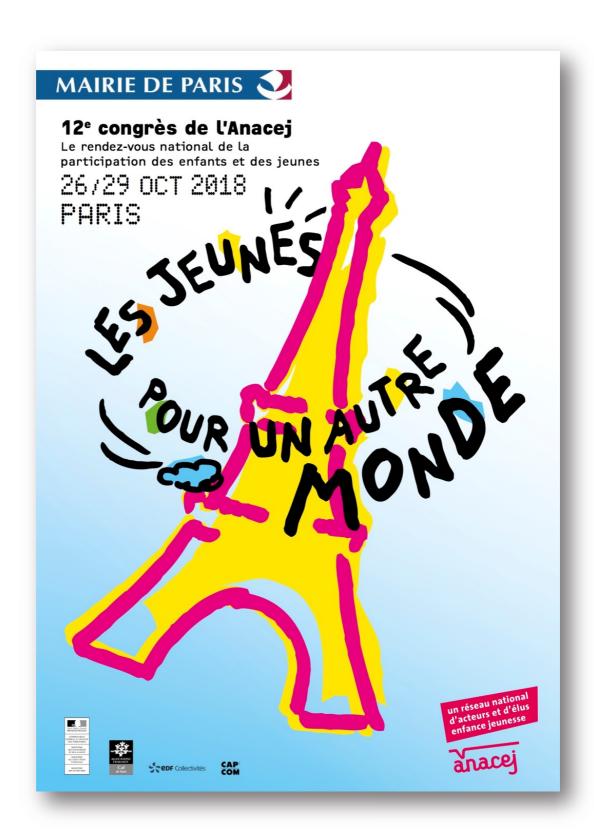
Les arrondissements parisiens où résident (en début de mandat) le plus de membres du CPJ sont, dans l'ordre d'importance, les 14°, 18° et 12° arrondissements.

À l'inverse, les arrondissements où résident le moins de membres du CPJ sont, à l'instar des années précédentes, ceux du Centre de Paris ce qui est relativement conforme à la proportion de jeunes candidats dans ces arrondissements.

La part de membres ayant indiqué une adresse en dehors de Paris est de 20. Ces membres habitent essentiellement dans les départements de la petite couronne. En 2017, 17% des membres du CPJ habitaient dans un quartier Politique de la Ville. Ce chiffre est conforme à la part des jeunes Parisien·ne·s qui résident dans ces quartiers.

Il convient toutefois de rappeler que les membres du CPJ ne représentent pas l'arrondissement dans lequel ils résident car leur expérience de Paris s'inscrit dans un territoire plus large dans lequel ils travaillent, étudient ou ont des activités sociales.

LE CONGRÈS DE L'ANACEJ



Depuis 2001, la Ville de Paris adhère à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui rassemble près de 400 collectivités territoriales et des mouvements d'éducation populaire et les accompagne dans la mise en œuvre de dispositifs permettant d'associer les enfants et les jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

LES JEUNES, BOOSTERS DE TERRITOIRES

En 2018, la Ville de Paris s'est portée candidate à l'accueil du 12^e congrès national de l'association après l'avoir déjà accueilli en 2006. La manifestation a eu lieu du 26 au 29 octobre 2018 et a rassemblé près de 950 participant·e·s, jeunes et adultes, représentant 80 collectivités **(annexe 5)**⁴.

L'objectif de ce congrès était de montrer que les enfants et les jeunes engagés au sein de dispositifs locaux de participation sont des « boosters de territoire » et peuvent contribuer à la résolution de nombreuses problématiques rencontrées par les collectivités en formulant des propositions innovantes.

L'ouverture du Congrès a eu lieu le vendredi 26 octobre à la Halle Carpentier (13°) et a permis de présenter le programme de ces trois journées, divisé entre un parcours pour les membres de conseils de jeunes et un parcours pour les professionnels de la jeunesse et les élus.

Les jeunes participant·e·s ont été ensuite invités à répondre, en petit groupe, à des défis correspondant à des problématiques de politiques publiques : « Comment mieux partager l'espace public? », « Favoriser le réemploi et la durée de vie des objets », « Pouvoir toutes et tous débattre et s'exprimer », etc. Le cadre de ces défis s'inspirait des « hackathons », format permettant à des groupes composites de réfléchir collectivement en un temps réduit à des solutions innovantes.



Les participants du congrès au travail dans les salons de l'Hôtel de Ville (photo François LAFITE)

⁴ Le film du congrès est disponible en ligne : <u>https://www.youtube.com/watch?v=iiBpkrZLiE8</u>

LES RESSOURCES PARISIENNES À L'HONNEUR

Afin de permettre aux participants de s'inspirer d'expériences concrètes, des visites de terrain ont été organisées simultanément sur le territoire parisien pour une quarantaine de groupes, avec le concours des directions de la Ville de Paris et de partenaires associatifs et institutionnels. Les participant es ont ainsi découvert Centr'Halles Park, équipement dédié à la pratique du parkour dont le CPJ a été l'inspirateur, l'école TUMO dédiée à l'apprentissage de la programmation informatique au sein du Forum des Images, le potager urbain de l'Hôtel de Ville, ou encore une recyclerie de jouets et des containers dédiés à la culture de fraises dans le 13° arrondissement.

Ils ont ensuite pu travailler en groupe au sein de l'Hôtel de Ville pour formuler des propositions d'actions répondant aux différents défis.

La soirée du samedi était un autre temps fort de découverte des ressources parisiennes. Les participants ont ainsi pu notamment déambuler au sein de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et participer à une animation sur le tri des déchets, à une initiation aux premiers secours, à des jeux sur l'Europe, à une initiation au graffiti sur un mur numérique ou encore à des jeux sur l'engagement citoyen.



Animations lors de la soirée organisée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (photos François LAFITE)

LE CPJ MOBILISÉ

En tant que représentants du conseil « hôte » de ce congrès, des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à la conception de la manifestation et ont également assuré bénévolement différentes tâches :

- Bahaeddine ZLIAA, Amina LAYES et Nicolas MARLY ont animé des groupes de jeunes dans le cadre du hackathon et ont bénéficié d'une formation à l'animation par l'Anacej à cette occasion;
- **Sylvain PERICHON** a participé aux actions de communication aux côtés de membres du Comité Jeunes de l'Anacej et avait notamment la responsabilité de la gestion du mur d'image qui animait la salle des fêtes pendant la soirée dans l'Hôtel de Ville;
- Yassamine IBALHAOUNE, Quentin KERMEN, Juliette MAFFRE, Sheyma ACHIR, Fatima ALIDRISSI, Reynald CARACASSE, Seindé DOUCOURE et Jérémy KUMIELAN ont accueilli et orienté le public pour les temps de plénière à la Halle Carpentier et lors de temps de travail à l'Hôtel de Ville.

À noter également que le tirage au sort des nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse a été organisé, en public et en présence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris, à l'occasion de la soirée organisée à l'Hôtel de Ville.

DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS

Le Congrès s'est conclu le dimanche 28 octobre à la Halle Carpentier en présence de **Gabriel ATTAL**, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse et de **Mathieu KAHN**, Président de l'Anacej. Des jeunes représentants de chaque groupe ont « pitché » à tour de rôle les solutions proposées en réponse aux différents défis devant un panel d'élus locaux⁵. Une soirée festive a marqué de manière conviviale la fin du congrès.



Selfie géant avec le secrétaire d'État à la jeunesse lors de la clôture du congrès (photo François LAFITE)

⁵ Ces solutions ont fait l'objet d'une publication disponible sur le site de l'Anacej : www.anacej.asso.fr

LE GRAND DÉBAT NATIONAL ET LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

La Maire de Paris a souhaité organiser une Conférence de Consensus déclinant quatre thèmes définis dans le cadre du « Grand Débat National » afin de recueillir l'avis des Parisien·ne·s. Ces quatre thèmes étaient :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été amené à participer à plusieurs reprises à la conférence de consensus : il a été invité à participer à différents comités et à rédiger des propositions (cf. infra).

COMITÉ DES GARANTS DU CONSENSUS

Soucieuse du bon déroulé de cette démarche de participation citoyenne, la Ville de Paris a créé un « Comité des Garants du Consensus », pour veiller à ce que la démarche respecte des principes fondamentaux tels que la neutralité des débats, la transparence des conclusions, etc.

Le Comité des garants du consensus est composé de trois experts universitaires, trois représentants désignés au sein d'instances de participation citoyenne portées par la Ville, et six citoyens tirés au sort (parmi les volontaires des débats ou suite à un appel à candidature). **Maxime TANG** a représenté le Conseil Parisien de la Jeunesse au sein de cette instance.

CONTRIBUTION DU CPJ À LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à apporter sa contribution dans le cadre de la Conférence de Consensus. À la suite d'un vote, le CPJ a souhaité travailler sur les thèmes de « La démocratie et la citoyenneté » et du « Cadre de vie ».

Concernant le premier de ces thèmes, les membres du CPJ ont souhaité que le citoyen soit davantage placé au cœur de la décision politique (par un usage plus fréquent et renforcé du tirage au sort, la prise en compte du vote blanc, etc.), que le lien de confiance entre citoyens et élus soit renforcé (par la mise en place régulière de référendums citoyens), que les démarches administratives soient simplifiées (notamment par la création d'un guichet physique unique pour toutes démarches), ou que l'image du service public soit améliorée (en organisant par exemple des rencontres entre élèves et agents du service public).

Concernant le thème du cadre de vie, les membres ont voulu formuler des propositions en insistant sur l'amélioration des transports en commun à Paris, sur l'accompagnement des « bons gestes » environnementaux par la Ville, et sur l'amélioration du sentiment de sécurité des Parisien·ne·s (annexe 6).

CONFÉRENCE DE CITOYENS

À la suite de la Conférence de Consensus, la Ville a souhaité mettre en place une Conférence de Citoyen·ne·s afin de rédiger un avis sur la question de l'engagement citoyen et la démocratie participative.

Cette conférence s'est déroulée sur deux weekends (les 18 et 19 mai ainsi que les 24 et 25 mai 2019), et a regroupé une vingtaine de Parisien·ne·s tiré au sort.

Une membre du CPJ, **Yassamine IBALHAOUNE**, a été sollicitée pour faire une intervention le 19 mai 2019, devant les participants de cette conférence afin de présenter l'instance et témoigner de son engagement citoyen.



Des membres du CPJ aux côtés d'Anne HILDALGO, et de Pauline VÉRON à l'occasion de la journée de la participation citoyenne le 9 avril 2019

PROPOSITIONS DU CPJ POUR LA CO-CONSTRUCTION DE LA DÉLIBÉRATION « COMMENT RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PARIS ? »

Suite à la Conférence de Consensus, la Ville de Paris a souhaité poursuivre son travail de « co-construction » avec les Parisien·ne·s, en les invitant à participer à la rédaction d'une « délibération citoyenne » en proposant des idées sur la plateforme numérique idee.paris.fr répondant à la question « Comment renforcer la démocratie participative à Paris ? ».

Dans sa contribution, le Conseil Parisien de la Jeunesse a souhaité traiter prioritairement des questions de « La mobilisations des jeunes » et « Oser la votation citoyenne » **(annexe 7)**.

Afin d'encourager la mobilisation des jeunes Parisien-ne-s, les membres du CPJ souhaitent, d'une part, valoriser leur engagement citoyen en proposant par exemple de mettre en lumière les propositions du CPJ, de renforcer la communication sur la plateforme des « Volontaires de Paris », ou de récompenser l'engagement bénévole par des loisirs gratuits ou par un diplôme.

D'autre part, ils considèrent qu'il est nécessaire de proposer une communication efficace pour mobiliser les jeunes Parisien·ne·s: par le recours à une communication moderne et mieux ciblée, ou en renforçant la communication des Mairies d'arrondissement, qui portent de nombreuses actions locales à destination des jeunes. Enfin, les membres du CPJ aimeraient qu'un travail soit engagé pour aider les jeunes Parisien·ne·s à construire leur citoyenneté, en leur proposant des temps de formation, ou en les encourageant à participer davantage à la vie publique (par exemple par une place plus importante dans les Conseils de Quartier, une enveloppe dédiée aux projets portés par les jeunes Parisien·ne·s du Budget participatif, ou par la création de « Comités de suivi consultatifs citoyens » dont des jeunes feraient partie et qui seraient en charge de suivre l'évolution d'un projet municipal).

Sur le thème « Oser la votation citoyenne », le CPJ considère qu'il faut renforcer et faciliter le recours aux initiatives locales, notamment en ayant recours aux pétitions et votations locales.

LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2018-2019

TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

COMMUNICATION DEVANT LE CONSEIL DE PARIS

Lors de la séance du 24 septembre 2018 du Conseil de Paris, deux membres de la promotion précédente (2017-2018) du Conseil Parisien de la Jeunesse, **Amina LAYES** et **Nicolas MARLY**, se sont exprimés à la tribune de l'hémicycle devant la Maire de Paris et les élus parisiens.

Ils ont rappelé en liminaire que le nom de leur promotion (Sacha Guitry – « Être parisien ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaitre ») a été choisi afin de marquer le caractère ouvert et accueillant de la « Ville Lumière ».

Les membres du CPJ ont présenté le bilan de l'année passée et notamment les travaux auxquels ils ont contribué tels que la mobilisation des jeunes Parisien·ne·s sur les enjeux liés au respect de l'espace public et au civisme en matière de propreté; la modernisation et le développement du réseau des bibliothèques municipales; et l'appropriation du patrimoine par les Parisien·ne·s.

Ils ont, en outre, rendu un avis sur le projet de Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, une contribution à la deuxième feuille de route du Plan Économie Circulaire de la Ville de Paris et ont continué le travail engagé par les membres des promotions précédentes du Conseil Parisien de la Jeunesse en présentant les 24 mesures que la promotion précédente et six communes de Seine-Saint-Denis avaient élaborées, à la Maire de Paris ainsi quà Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, ou en participant à la concertation sur l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La communication fut l'occasion pour les membres du CPJ de rappeler, comme les années précédentes, leur souhait de développer des rencontres avec des jeunes d'instances européennes ou internationales. Les membres ont également fait part de leur souhait de rencontrer plus régulièrement les élus de l'opposition et les non-inscrits afin de mieux appréhender les enjeux de la vie politique parisienne.

Ils ont également souhaité une plus grande intégration dans les instances au sein desquelles le CPJ est représenté, et bénéficier d'un accompagnement plus soutenu lorsqu'ils sont amenés à travailler sur des sujets complexes.

Concernant le fonctionnement de leur instance, les membres ont souhaité développer la visibilité du Conseil Parisien de la Jeunesse auprès des Francilien·ne·s ainsi qu'améliorer l'implication régulière de ses membres (annexe 2).

La prochaine communication du CPJ au Conseil de Paris a lieu en septembre 2019 et porte sur l'activité de la promotion 2018-2019.

SÉMINAIRE DE RENTRÉE

Le traditionnel séminaire de rentrée du Conseil Parisien de la Jeunesse a été l'occasion pour les membres nouvellement désignés de faire connaissance entre eux et avec les membres ayant déjà effectué une première année de mandat.

La nouvelle promotion du CPJ s'est réunie au Centre International de Séjour de Paris Maurice Ravel (12°) les 1°r et 2 décembre 2018 pour un moment de cohésion de groupe important pour la mobilisation des membres de l'instance.

Les nouveaux membres du CPJ ont d'abord suivi un temps de formation avec une présentation du fonctionnement de l'instance. Puis dans un second temps, le fonctionnement de la Ville de Paris a été présenté à l'aide d'un quiz.



Accueil des nouveaux membres du CPJ lors d'un séminaire au CISP Ravel les 1er et 3 décembre 2019 (photo François LAFITE)

Les membres du CPJ ont eu également l'occasion au cours de ce week-end de rencontrer **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse, la lors de la séance plénière d'installation du conseil (cf. infra).

Les membres du CPJ ont travaillé ensemble en ateliers afin de commencer à réfléchir à certaines questions comme les thématiques à explorer pour le prochain projet de vœu de l'instance.

Une « séance de rattrapage » a été organisée, pour les nouveaux membres qui n'avaient pas pu assister au séminaire, le 5 décembre 2018 dans le cadre de la soirée « Paris, je m'engage », évènement, organisé par la Ville de Paris afin de mettre en lumière les nombreuses actions associatives à Paris et permettre la mise en relation de tous les citoyens et citoyennes souhaitant s'engager pour l'intérêt général.

LES TROIS SÉANCES PLÉNIÈRES

Les membres du CPJ se sont réunis en formation plénière trois fois au cours de l'année, en décembre 2018, janvier 2019 et juin 2019.

La première séance plénière de l'année a eu lieu le samedi le décembre 2018, sous la présidence de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris et présidente de l'instance, dans le cadre du séminaire de rentrée du CPJ. À cette occasion, les membres ont échangé avec **Nicolas NORDMAN**, Adjoint à la Maire de Paris chargé des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité. Les membres du CPJ ont pu débattre lors de cette première séance plénière des sujets qui seront traités par le CPJ en 2019 dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris.



Intervention de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse, à l'occasion de la séance plénière du 1ºr décembre 2018.

Les membres du CPJ se sont réunis le 26 janvier 2019 à la Maison des Acteurs du Paris Durable (4°) pour la « séance technique » du Conseil Parisien de la Jeunesse. À cette occasion, les membres ont pris connaissance de la lettre de saisine (annexe 1) adressée par la Maire de Paris, et Pauline VÉ-RON, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse, est venue présenter le processus de la Conférence de Consensus parisienne organisée dans le cadre du Grand Débat National.

Une troisième séance plénière a enfin eu lieu le 15 juin 2019, dans la salle du Conseil de Paris de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Pauline VÉRON**. **Galla BRIDIER**, Adjointe à la Maire de Paris chargée des seniors et de l'autonomie, est venue présenter l'un des sujets de la lettre de saisine 2019 portant sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, dans le cadre du schéma « Seniors à Paris ».

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

RECOMMANDATIONS SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LA NUIT

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité par la Maire de Paris à formuler des recommandations pour « assurer un égal accès à la vie nocturne » et « lutter contre les discriminations dans les établissements de nuit ».

Des rencontres ont été organisées de juin à novembre 2018 avec **Frédéric HOQUARD**, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle, et **Hélène BI-DARD**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des Droits Humains ainsi que le Service Égalité Intégration Inclusion (SEII) et le Service de la Relation Usager·ère de la Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT).

Les membres ont également rencontré des associations (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, SOS Racisme, Brigade Antisexiste, Collectif Féministe contre le Viol, etc.), des professionnels (représentants du Glazart, du Badaboum, du Rex Club) et le Comité des Noctambules. Ils ont également participé à des visites de terrain (observations de la gestion de la porte d'entrée du Rex Club).

Dans le cadre de ce travail, les membres du CPJ ont notamment proposé (annexe 8) :

- que la stratégie de la Ville de Paris pour rendre la ville plus accessible aux personnes en situation de handicap soit étendue à la vie nocturne ;
- que les établissements de nuit puissent être identifiés par un label reconnaissant leur exemplarité en termes d'inclusion de tous les publics ;
- que la Ville de Paris poursuive ses efforts en matière de sensibilisation du grand public aux situations de discrimination et de violence ;
- que des actions de sensibilisation aux situations de discrimination et de violence soient envisagées pour des publics spécifiques (personnel des établissements de nuit, associations étudiantes, etc.).

Yassamine IBAHLAOUNE et **Louise BOULET** ont eu l'opportunité de présenter ces propositions devant l'assemblée plénière du Conseil de la Nuit le 18 décembre 2018 en présence des deux élus.

Un courrier réponse des élus **Frédéric HOCQUARD**, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle et **Hélène BIDARD**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des Droits Humains, a été transmis aux membres du CPJ suite à leurs propositions (annexe 9).

Par ce courrier, ils précisent que la Ville de Paris soutient déjà de nombreux projet ou initiatives pour lutter contre les discriminations la nuit (par une aide financière à l'association J'accède; par une convention pluriannuelle avec le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz pour aider les établissements nocturnes à réaliser des travaux de mise aux normes, notamment en terme d'accessibilité). Ils jugent pertinent la création d'une « Charte » pour les établissements nocturnes, dont les signataires s'engageraient à s'inscrire dans une démarche d'inclusion des publics. Ils souhaitent également qu'un état des lieux des actions de communication et de formation soit réalisé afin de pouvoir mieux communiquer et coordonner les actions de la Ville, et permettre de réaliser des évaluations. Ils veulent encourager également le partage d'information et le recours à des formations de sensibilisation pour les acteurs de la vie nocturne parisienne, notamment pour les chauffeurs parisiens.

RECOMMANDATIONS SUR L'EUROPE ET LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a engagé au début de l'année 2019 une réflexion sur l'Europe et la citoyenneté européenne dans le contexte des élections européennes et de la Fête de l'Europe. Conformément à sa lettre de saisine, il a été invité à formuler des recommandations « autour de la citoyenneté européenne » pour « favoriser la participation citoyenne des jeunes » et à se saisir « de la question relative au droit de vote ».

Dans le cadre de cette saisine, les membres du CPJ ont ainsi rencontré **Hermano SANCHES RUIVO**, Conseiller délégué à l'Europe auprès de l'Adjoint chargé des relations internationales, les services de la Ville (notamment la DGRI, la DFA, la DDCT) et le Conseil Parisien des Européens à la Maison de l'Europe.

Ils ont également rencontré **Gregor WENDA**, Directeur adjoint du service des affaires électorales du Ministère Fédéral de l'Intérieur autrichien, pour évoquer les questions du vote des jeunes à 16 ans et ont visité le Bureau du Parlement Européen en France le 21 mars 2019.



Des membres du CPJ en visite au Bureau du Parlement Européen en France aux côtés d'Isabelle COUSTET, cheffe du bureau, le 21 mars 2019

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a formulé plusieurs recommandations sur la question de l'Europe et de la citoyenneté européenne (annexe 10) et notamment :

- faciliter l'appréhension de la citoyenneté européenne par les jeunes Parisien·ne·s, en proposant, par exemple, la mise en place de « parcours scolaires » européens pour familiariser les jeunes au sujet de l'Europe, proposer de nouveaux supports pédagogiques à destination des jeunes, ou revoir le rôle et la place de la Maison de l'Europe;
- sensibiliser aux questions européennes lors d'un temps fort annuel : la Fête de l'Europe, par une offre évènementielle et une communication publique plus ciblées en direction des jeunes ;
- encourager la mobilisation des jeunes Parisien ne sau moment des élections européenne, en valorisant davantage l'acte du vote : créer une émulation entre les jeunes au moment du vote par des photos, un *hashtag*, des *goodies*, en proposant une communication inclusive, etc.

Un courrier de réponse de **Hermano SANCHES RUIVO**, Conseiller délégué à l'Europe auprès de l'Adjoint chargé des relatons internationales, leur a été adressé le 24 juin 2019 **(annexe 11)**.

Dans ce courrier, il indique que de nombreuses actions pédagogiques pour sensibiliser les Parisien·ne·s au sujet de l'Europe sont déjà réalisées dans les écoles parisiennes (par exemple le Label Paris Europe 2018 permet à des enfants de découvrir des langues et cultures européennes; l'organisation de menus européens dans des cantines par les services civiques en mission à la Ville de Paris pour la promotion de la citoyenneté Européenne). Il souhaite étudier les propositions formulées par le CPJ pour les écoles, en lien avec **Patrick BLOCHE**, Adjoint à la Maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles. Par ailleurs, il propose de travailler à renforcer les actions de sensibilisation dans les structures accueillant du public (par exemple en installant des stands « Europe » lors des forums de rentrée dans les arrondissements, ou en encourageant les centres d'animation à faire davantage d'actions et d'animations sur l'Europe). S'agissant de la Fête de l'Europe, de nombreuses actions sont déjà menées à destination des jeunes Parisien·ne·s, mais une communication plus spécifique pour les jeunes pourra être envisagée. **Hemano SAHCHES RUIVO** indique que, dans le cadre du projet INCLUDE, des animations ont été mises en œuvre, élargissant l'offre évènementielle sur le sujet de l'Europe.



Rencontre avec Hermano SANCHES RUIVO, Conseiller délégué à l'Europe auprès de l'Adjoint chargé des relatons internationales, le 31 janvier 2019

RECOMMANDATIONS SUR LA COMMUNICATION DES DISPOSITIFS ET ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À LA JEUNESSE

À la demande de la Maire de Paris, le Conseil Parisien de la Jeunesse a été amené à formuler des recommandations pour « mieux faire connaître les équipements et dispositifs de la Ville dédiés aux Jeunes Parisien·ne·s ».

Afin de répondre au mieux à cette demande, les membres du CPJ ont pu rencontrer les services de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) ainsi que la Direction de l'information et de la Communication (DICOM) et sa directrice, **Caroline FONTAINE**.

Ils ont également visité un Centre Paris Anim', et ont pu échanger avec **Bernard DELJARRIE**, délégué général de l'association Cap'Com, qui fédère les professionnels de la communication publique et territoriale sur les questions de la communication publique à destination d'un public jeune.

Par ces diverses réunions, les membres du CPJ ont pu constater qu'il existe de nombreux dispositifs et équipements à destination des jeunes Parisien·ne·s mais que ces derniers manquent de visibilité, et ne sont pas suffisamment exploités. De même, ils ont pu réaliser qu'une communication « pour les jeunes » est un exercice sensible et que la définition de la cible du « jeune » peut être complexe.

Dans le cadre de ce travail, le CPJ a formulé diverses préconisations (annexe 12) sur :

- l'usage de campagnes sur les médias ou les réseaux sociaux appréciés des jeunes ;
- la création d'une page sur paris.fr dédiée aux équipements et dispositifs pour la jeunesse ;
- la mise en œuvre d'une communication de la Ville sous forme de « bons plans » pour intéresser les jeunes.

Pauline VÉRON a directement répondu au CPJ à l'occasion de sa séance plénière du 15 juin 2019 à l'Hôtel de Ville et a remercié les membres d'avoir proposé des idées pratiques et faciles à mettre en œuvre. Elle a indiqué qu'une réflexion avec la Direction de l'Information et de la Communication était déjà engagée notamment sur l'identité numérique et graphique de la Ville, et que la question de la communication pour la jeunesse sera introduite dans cette réforme. Elle a enfin signalé que le nombre de recours aux dispositifs et équipements jeunesse était satisfaisant, mais qu'il était nécessaire de diversifier et renouveler les publics.

RECOMMANDATIONS SUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS À PARIS

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a abordé en mai 2019 la question de l'accueil des nouveaux étudiants à Paris.

Dans le cadre de cette saisine, les membres ont pu rencontrer Marie-Christine LEMARDELEY, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) et la Maison des Initiatives Étudiantes (MIE). Ils ont, par ailleurs, visité le campus de l'Université Paris Diderot avec Mireille FOUQUET, Vice-présidente en charge de la vie étudiante et Stéphane VILLAIN, directeur Vie de campus, ainsi qu'un (s)pace du CROUS avec Jean-Pierre BEGIN, de la Direction de la modernisation et du développement des politiques de sites du Crous de Paris.

Les membres du CPJ ont souhaité formuler des propositions (annexe 13) autour de deux axes :

D'une part, ils ont souhaité faire de Paris une « Ville Campus », en préconisant par exemple :

- de renforcer et centraliser l'information sur les dispositifs à destination des étudiants parisiens, tant ceux de la Ville que ceux du Crous, de la CAF et des Universités ;
- de communiquer davantage sur les offres culturelles de la Ville de Paris en direction des étudiants pour leur permettre de découvrir Paris.
- d'ouvrir aux étudiants des lieux moins traditionnels ou moins exploités pour leur permettre de travailler, tels que des équipements municipaux, des tiers lieux, ou en ouvrant les bibliothèques municipales sur des horaires en soirée.

D'autre part, ils tiennent à faire de Paris une ville accessible pour les nouveaux étudiants, en proposant :

- de poursuivre l'action de la Ville en faveur du logement étudiant, par la création d'une « Plateforme de logements » pour permettre aux étudiants de trouver des appartements pour de courtes durées ou en construisant davantage de résidences mixtes avec des places réservées aux étudiants ;
- de renforcer la politique de la Ville en matière d'accès aux soins pour les étudiants par la création de « Chèques de santé » permettant des consultations gratuites, ou des « Kits de santé » distribués sur les campus ;
- d'encourager et d'améliorer l'offre de restauration pour les étudiants parisiens en créant davantage de restaurants solidaires et en veillant à ouvrir l'accès à une restauration de qualité.

Marie-Christine LEMARDELEY a répondu le 5 septembre 2019 aux membres du CPJ (annexe 14).



Rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche, le 4 juin 2019

VŒUX DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis 2014, le règlement du Conseil de Paris prévoit dans son article 14 que le Conseil Parisien de la Jeunesse a, une fois par an, la possibilité de proposer le vote d'un vœu sur le sujet de son choix. Ce vœu est présenté en séance par l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Jeunesse.

VŒU RELATIF À L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT SOCIAL

Sur la base des résultats d'un sondage commandé par la Ville à un institut de sondage sur les attentes des jeunes Parisien·ne·s vis-à-vis des pouvoirs publics, les membres du CPJ ont souhaité, fin 2015, engager une réflexion sur l'accès des jeunes au logement social.

Suite à différentes rencontres organisées de 2016 à 2018 et à des échanges avec **Ian BROSSAT**, Adjoint à la Maire de Paris chargé des questions relatives au logement, à l'habitat durable et à l'hébergement d'urgence, les membres du CPJ ont adopté une première version du vœu lors de la séance plénière de leur instance en juin 2018.

Pour la première fois, tous les groupes politiques du Conseil de Paris ont été invités à échanger, le 13 septembre 2018, avec les membres du CPJ sur ce projet **(annexe 15)**. À l'issue d'une ultime réunion de travail, ce projet a été finalisé pour être inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris de novembre 2018.

Par ce texte, les membres ont voulu rappeler que l'accès au logement est une préoccupation importante pour les jeunes Parisien·ne·s, du fait de la précarité de leur situation sociale et économique et de la difficulté d'obtenir un logement privé. Ils ont souhaité qu'une réflexion soit menée sur l'offre de logements proposés aux jeunes Parisien·ne·s afin qu'elle soit le plus adaptée possible à leurs besoins, par exemple en construisant de petites surfaces ou de nouvelles formes de logement, ou en renforçant la transparence, l'équité et l'assouplissement des procédures règlementaires d'accès au parc social (qui pourrait entre autres permettre les formes de collocation), et l'amélioration et la valorisation des dispositifs existants pour le logement.

Quentin KERMEN et Bahaeddine ZLIAA ont eu la possibilité de présenter le projet de vœu devant les élus de la 5° commission du Conseil de Paris le 5 novembre 2018. Le vœu a été présenté en séance du Conseil de Paris par Pauline VÉRON (annexe 16), et adopté. Deux groupes du Conseil de Paris se sont abstenus car leurs propositions d'amendement ont été rejetées par l'exécutif (annexe 17). À l'issue du vote, Pauline VÉRON a adressé un courrier aux membres du CPJ n'avoir pas pu accepter ces amendements car les membres du CPJ ne pouvaient prendre le temps d'en débattre (annexe 18).



Rencontre avec les groupes politiques du Conseil de Paris le 13 septembre 2018

VŒU RELATIF À LA VÉGÉTALISATION DE LA VILLE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIO-DIVERSITÉ

Dès la désignation des nouveaux membres de l'instance en octobre 2018, un travail a été engagé afin de définir un thème pour le prochain vœu du CPJ. À la suite d'un vote, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont souhaité aborder la question de l'écologie, et plus particulièrement celle de la végétalisation de la ville et de la préservation de la biodiversité.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des acteurs spécialistes de la question dès le début du mois de mai 2019 : une rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), ainsi qu'une visite du potager de l'Hôtel de Ville géré par la start-up UrbAgri sur les toits du bâtiment administratif du 4 rue de Lobau (4^e) .

Ces rencontres se poursuivront en septembre 2019, avec notamment un échange avec **Pénélope KOMITES**, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces Verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des Affaires funéraires.

Ce vœu devrait être présenté au Conseil de Paris de novembre 2019.



Visite du potager de l'Hôtel de Ville géré par UrbAgri sur les toits du bâtiment administratif du 4 rue de Lobau (4°)

AUTRES TRAVAUX DU CPJ

ÉDITORIAL DU CPJ POUR LA COMMÉMORATION DU 75^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

En 2016-2017, le Conseil Parisien de la Jeunesse a travaillé sur les modalités de transmission de la mémoire, et notamment sur la sensibilisation et l'appropriation par le public de la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris.

Dans la continuité de ce travail, **Catherine VIEU-CHARIER**, Adjointe à la Maire chargée de la mémoire et du monde combattant et chargée des fonctions de Correspondant Défense, a souhaité convier deux représentants du CPJ, **Abdel EL KADI** et **Gabrielle STEIBLEN**, pour participer au Groupe de travail pour l'organisation de la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération de Paris.

À la suite de cette invitation, les membres du CPJ ont été invités à rédiger un éditorial pour le dossier de presse présentant les événements organisés pour cette commémoration. Réunis lors d'un atelier de travail, ils ont souhaité insister sur l'importance de la transmission, et témoigner de leur reconnaissance envers les combattants qui ont contribué à la Libération de Paris (annexe 19).

Ce texte traduit la force du lien qu'ils entretiennent avec Paris, synonyme de liberté, de renouveau et de tolérance, et les membres ont été touchés de cette invitation, convaincus du devoir de la jeunesse de préserver la mémoire des grands évènements, et maintenir un lien avec l'Histoire.

Le 25 août 2019, deux membres ont été invités à l'inauguration du Musée de la Libération de Paris - Musée du général Leclerc - Musée Jean Moulin, et le CPJ a été convié à la cérémonie du 75° anniversaire de la Libération de Paris, sur la place de l'Hôtel de Ville.

LES REPRÉSENTATIONS DU CPJ

REPRÉSENTATIONS DANS DES COMITÉS ET INSTANCES

Dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris aux membres du CPJ ou au gré de l'actualité municipale, des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont invités à participer à un certain nombre d'instances ou d'événements.

CONSEIL DES GÉNÉRATIONS FUTURES (CGF)

Le Conseil des Générations Futures (CGF) est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et réfléchir de manière prospective à des thèmes qui concernent Paris et les Parisien·ne·s. Il est co-présidé par Cynthia FLEURY-PERKINS, psychologue, psychanalyste et universitaire, et Patrick DOUTRELIGNE, Président d'Adoma.

Le CGF a engagé des travaux de réflexions sur les trois thèmes suivants :

- L'économie du partage : sécuriser l'économie collaborative pour qu'elle contribue à rendre la ville plus inclusive et faire en sorte qu'elle ne soit pas prédatrice.
- La jeunesse à Paris : donner aux jeunes les moyens de construire leur avenir et de devenir les citoyens de demain, notamment à travers des lieux qui leur soient dédiés.
- **Vivre ensemble à Paris** : permettre des relations humaines et l'accès à la ville dans la diversité interculturelle, intergénérationnelle, et en prenant en compte le handicap.

Le CGF se réunit une fois par mois, et formule des avis et des propositions sur des thèmes définis.

Le CGF a engagé une réflexion sur le thème « Repensons nos quartiers », en proposant par exemple d'unifier les pratiques et les chartes des conseils de quartier, de favoriser l'appropriation du budget participatif, de sensibiliser les citoyens sur le sujet de la démocratie participative, etc.

Le CGF, réuni en Assemblée plénière en juin à l'occasion de l'élection de ses deux nouveaux coprésidents, a été aussi consacré au sujet de « Comment faire de Paris une ville verte et ouverte en 2030 ? ».

Abderrahman KHELIL et Amina LAYES ont représenté le CPJ au Conseil des Générations Futures pour l'année 2018/2019. Ils sont membres du collège des instances de démocratie locale et participent à la commission jeunesse du conseil. Cette expérience leur permet de connaître le fonctionnement d'une autre instance participative de la Ville de Paris, et de contribuer aux échanges en apportant dans le débat la parole de la jeunesse.

COMMISSION PARISIENNE DU DÉBAT PUBLIC (CPDP)

Organisme consultatif placé auprès de la Maire de Paris, la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) a notamment pour rôle de faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire (élus, habitants, associations) et l'expression de tous les avis. La Maire de Paris a souhaité que cette commission puisse être un espace de réflexion sur la démocratie locale à Paris et qu'elle puisse éclairer par ses avis les processus de consultation et de concertation mis en place par la Ville.

Yassamine IBALHAOUNE et Matteo ROUMEAU participent aux travaux de cette instance en tant que représentants du CPJ.

La CPDP s'est réunie au début d'année pour établir un bilan du budget participatif, en signalant notamment le succès du vote papier. Les réunions suivantes ont permis d'aborder les questions des modalités d'organisation de la Conférence de consensus, déclinaison parisienne du Grand Débat National. La réunion de mai a porté sur les « Rendez-vous citoyens », rencontres permettant de valoriser les initiatives citoyennes et de les articuler avec les politiques publiques. Sur ce sujet, la CPDP souhaite encourager ces débats à être plus poussés, favoriser la prise de parole des jeunes, mais aussi une prise de parole plus paritaire. La CPDP a également traité de la question des thèmes à aborder pour ces « Rendez-vous citoyens », proposant par exemple « la mobilité et l'occupation de l'espace public », « la végétalisation de la ville », « la citoyenneté sur internet » ou encore la problématique de la nuit à Paris. La réunion de juin a, elle, porté notamment sur la plateforme idée.paris.fr, et à la validation du texte définitif portant sur les recommandations relatives aux conseils de quartier.

COMMISSION AD HOC DU BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN

La commission *ad hoc* du budget participatif parisien est présidée par **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris, et a pour objectif de sélectionner les projets parisiens proposés par les Parisien·ne·s qui seront soumis au vote.

Amina LAYÈS et Bahaeddine ZLIAA ont représenté le CPJ lors de la commission du 3 juillet 2019.

Sur les 505 projets déposés par les citoyens pour Paris, 27 projets ont reçu un avis favorable de la commission, et ont été transmis à la Maire de Paris. Ces projets feront l'objet d'un vote par les Parisien·ne·s en septembre. Les deux membres du CPJ sont intervenus pour demander des précisions sur certains projets, ou apporter des propositions complémentaires sur d'autres.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET « INCLUDE »

Le projet « Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine Des Européens » (INCLUDE) est financé en partie par la Délégation Générale « Justice & Consommateurs » de la Commission Européenne et mis en œuvre en partenariat avec les associations Jeunes Européens-France et le Forum Civique Européen.

Il poursuit trois objectifs:

- Promouvoir la citoyenneté européenne et les droits liés à celle-ci auprès de tous les citoyens parisiens.
- Inclure davantage les ressortissants de pays membres de l'Union européenne dans la vie parisienne.
- Identifier les meilleures pratiques et diffuser une étude globale du programme aux autres collectivités territoriales de l'Union européenne.

Le COSTA (*Committee of Stakeholders*) est le comité scientifique du projet INCLUDE qui a pour mission d'être force de proposition pendant la phase de conception, de suivi de sa mise en œuvre et de l'analyse de son action.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à désigner deux représentants dont le rôle sera d'apporter un éclairage sur l'aspect participatif de toutes les actions du projet INCLUDE, particulièrement sur le Conseil Parisien des Européens. Manon DEFEVER et FEDERICO ZAMBELLI ont été choisis pour représenter le CPJ au sein de ce comité.

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES (ANACEJ)

Depuis 2001, la Ville de Paris est adhérente et administratrice de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui est constituée de collectivités territoriales et de mouvements d'éducation populaire. Afin d'associer les membres des conseils de jeunes des collectivités adhérentes à la gouvernance de l'association, celle-ci a mis en place un « Comité Jeunes ».

Les collectivités adhérentes ont ainsi la possibilité de proposer la candidature de représentants de leur conseil de jeunes au sein de ce comité.

Liza PAOLINI et Raphaël SOUYRIS ont été désignés en fin d'année 2018 comme représentants du CPJ au sein du Comité Jeunes de l'Anacej pour un mandat de deux ans **(annexe 20)**.

Quatre membres du CPJ (Matis BRASCA, Clara MARTIN, Muzammil MOHD FAROOQUI, et Bahaeddine ZLIAA) ont par ailleurs assisté, les 6 et 7 juin 2019 à Nantes, à l'Assemblée Générale de l'Anacej, à la remise des « Prix ANACEJ des jeunes citoyens » et à la 14^e Rencontre des élu·e·s et professionnel·le·s en charge de la jeunesse.



Muzammil MOHD FAROOQUI, Clara MARTIN, Matis BRASCA et Bahaeddine ZLIAA à l'Assemblée Générale de l'Anacel à Nantes

REPRÉSENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'ÉVÈNEMENTS

PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES DE CÉLÉBRATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE À LA RÉUNION

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunesse (Anacej) a sollicité la Ville de Paris afin qu'elle participe à la constitution d'une délégation de jeunes métropolitains pour participer à l'organisation des commémorations de célébration de l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 2018 à Saint-Denis sur l'Île de La Réunion.

La délégation parisienne était composée de deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (Salama COULIBALY et Matis BRASCA). La délégation métropolitaine était complétée de quatre membres de conseils de jeunes (Conseil départemental de l'Allier, villes de Schiltigheim, Strasbourg et Nantes), ainsi que de représentants de l'Anacej.

La délégation dionysienne était composée de jeunes en service civique et de représentants du service jeunesse de la Ville de Saint-Denis.

Le programme, dense, avait pour objectif d'engager une réflexion chez les jeunes autour de la question du travail de mémoire, de l'identité et de l'esclavage. L'histoire de l'esclavage à la Réunion, son abolition tardive, le phénomène des engagés et le « marronnage », ne sont pas très connus des jeunes métropolitains mais ce travail de mémoire est également nécessaire auprès de la jeunesse de l'île. Cette démarche faisait par ailleurs nécessairement écho à celle engagée par le Conseil Parisien de la Jeunesse en 2017 autour du travail de mémoire en relation avec la commémoration de la Libération de Paris.

Ce déplacement a également permis d'aborder de nombreux sujets en lien avec les politiques de jeunesse. Si les problématiques rencontrées par les jeunes en métropole sont pour la plupart partagées par les jeunes de La Réunion, la situation insulaire et la grande jeunesse de la population renforcent considérablement un certain nombre d'entre-elles.



Des membres du CPJ et du Comité Jeunes de l'Anacej aux côtés de Jean-Marc AYRAULT, Président de la Fondation pour la mémoire de l'exclavage à La Réunion le 19 octobre 2018

RENCONTRE AVEC DES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS

Des membres du CPJ ont rencontré une délégation d'étudiants de l'Université de San Marcos en Californie aux États-Unis le 8 janvier 2019 à l'Hôtel de Ville. Cette rencontre était organisée dans le cadre d'un travail de ces étudiants sur les jeunes en France. Lors d'une séance de discussion en petits groupes, des échanges ont eu lieu sur leurs études, leur vie en France, leur engagement au sein du Conseil Parisien de la Jeunesse. Ils ont par la suite pu assister au concert du nouvel an dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Étaient présents à cette rencontre : Yazid MESSEDA, Federico ZAMBELLI, Matis BRASCA, Liza PAOLINI, Abdel EL KADI, Roland TOURNADE, Luc IAFRATE, Céline CARON, Louis GAIL-LARD, Émile JUNET et Clara MARTIN.



Rencontre de membres du CPJ avec des étudiants de l'Université San Marcos de Californie (USA) le 8 janvier 2019

RENCONTRE AVEC UNE MEMBRE DU CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Clara MAUTALENT a représenté le Conseil Parisien de la Jeunesse lors d'une rencontre avec Audrey-Frédérique LAVOIE, membre du Conseil Jeunesse de Montréal, le 29 mai 2019. Le Conseil Jeunesse de Montréal souhaite travailler sur la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement, et a ainsi voulu rencontrer le Conseil Parisien de la Jeunesse pour discuter de ses précédents avis sur le Plan Climat Air Énergie. Ces échanges ont permis de mettre en lumière la grande sensibilité de la jeunesse pour les questions environnementales, sujet également choisi par le CPJ pour son vœu annuel.

Audrey-Frédérique LAVOIE a, par ailleurs, présenté le fonctionnement et l'organisation de son conseil, ce qui a donné lieu à des comparaisons entre ces deux instances. Le Conseil Jeunesse de Montréal est composé de 15 membres nommés, âgés de 16 à 30 ans, représentatifs de la diversité de la jeunesse montréalaise, pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois. Il a principalement deux rôles: soumettre des avis, et peut pour cela commander des études et des recherches, et solliciter des opinions, en travaillant avec les différents groupes et organisations en lien avec la jeunesse, en organisant des évènements, consultations publiques, colloques, etc.



De gauche à droite : Adèle DAMAMME, animatrice du CPJ, Clara MAUTALENT, membre du CPJ, et Audrey-Frédérique LAVOIE, membre du Conseil Jeunesse de Montréal

VISITE D'ÉTUDE DANS LE CADRE D'EUROPE GOES LOCAL

Europe Goes Local est une initiative transnationale d'apprentissage par les pairs, financée par le programme de l'Union Européenne, Erasmus +. L'objectif principal du projet est de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes actives dans les politiques de la jeunesse au niveau municipal en Europe, tout en facilitant l'échange de bonnes pratiques. Le partenariat comprend actuellement environ 200 membres représentant environ 120 municipalités et 22 pays participants.

Une visite d'étude a été organisée à Paris du 2 au 6 juillet 2019 et a accueilli une vingtaine de participants venus de différents pays européens (Vienne en Autriche, Prague et Zašová en République Tchèque, Berlin en Allemagne, Thessalonique en Grèce, Akureyri en Islande, Ełk en Pologne, Porto au Portugal, Ljubljana en Slovénie, Timişoara en Roumanie et Norwich au Royaume-Uni).

Le Conseil Parisien de la Jeunesse était représenté par **Nicolas MARLY** au sein de la délégation française. D'autres membres ont été invités à participer à la semaine, comme **Céline CARON**, **Abdel EL KADI**, **Clara MARTIN** et **Federico ZAMBELLI**.

Organisée sur le thème de « L'inclusion sociale des jeunes », cette visite d'étude a permis aux participants de découvrir de nombreux dispositifs de la Ville de Paris, de visiter des équipements municipaux (le Centre Paris Anim' Daviel, la Permanence Social d'Accueil Belleville, etc.) et de comparer les différents dispositifs parisiens avec leur réalité locale. Cette visite s'est conclue par une séquence de travail où les membres de chaque pays ont pu réfléchir à un projet qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre dans leur commune, et les ont présentés aux autres participants.

RENCONTRE AVEC LES LAURÉATES DU CONCOURS GRAINE DE CITOYEN

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a eu l'occasion de rencontrer les deux lauréates du concours Graine de Citoyen, organisé par l'Institut des Hautes Études de Management du Maroc en visite à Paris. Ce concours s'organise sous forme de joute oratoire sur un sujet de société.

Cette rencontre a permis aux membres d'échanger avec les lauréates sur les travaux du Conseil Parisien de la Jeunesse et de parler de la place des jeunes au Maroc dans la participation à la vie démocratique.



Rencontre de membres du CPJ avec les lauréates du concours Graine de Citoyens.

INTERVENTION DANS LE CADRE D'UN « RENDEZ-VOUS CITOYEN »

Raphaël SOUYRIS a été invité à présenter le Conseil Parisien de la Jeunesse à l'occasion du Rendezvous Citoyen du 19 juin 2019 organisé sur le thème « Qu'est-ce que la citoyenneté vue à hauteur d'enfants ? ».

Organisé par la Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT), avec la participation de l'Anacej, ce Rendez-vous Citoyen a permis d'aborder différentes questions telles que « Qu'est-ce que la citoyenneté ? » ou « Quelles sont les modalités d'exercice de la citoyenneté pour les enfants, les jeunes et les adultes ? ».

Les Rendez-vous Citoyens sont des conférences-débats ouvertes au public, et permettent d'apprendre, d'échanger et de partager sur des sujets de société. Ces rencontres ont lieu chaque mois à l'Hôtel de Ville, en présence d'élus ou d'experts sur les sujets abordés.

PARTICIPATION À DES JURYS

JURY DE L'APPEL À PROJETS « TALENTS 2024 »

Le 11 janvier 2019, des membres du CPJ ont participé au jury de « Talents 2024 », label qui récompense des porteurs de projets innovants inscrits dans les valeurs de l'olympisme. Composé d'élus parisiens, de membres de l'administration parisienne et de représentants d'associations, le jury a distingué trois projets qui se sont répartis 50 000€ de prix.



Les membres du CPJ aux côtés de Pauline VÉRON et de Jean-François MARTINS, Adjoint à la Maire de Paris, chargé des sports, du tourisme, des Jeux Olympiques et Paralympiques, à l'occasion du jury de Talents 2024 au CNOSF (photo Marie MARQUET)

JURY DU FESTIVAL EXPRESSO

Le festival Expresso, organisé par l'association Jets d'encre, s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans qui réalisent un journal dans leur collège, leur lycée, leur université, leur quartier ou leur ville. Le festival avait lieu cette année les 18 et 19 mai 2019 au Centre sportif Louis Lumière à Paris (20°) avec le soutien de la Ville de Paris.

Matis BRASCA, Céline CARON et Clara MARTIN ont représenté le CPJ au sein du jury de ce festival.

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES « OUARTIERS LIBRES »

Destiné à aider les jeunes qui souhaitent mettre en œuvre des projets collectifs d'intérêt général, « Quartiers Libres » est un dispositif créé par la Ville de Paris en 2015 qui vise à encourager le développement du sens des responsabilités et de l'engagement citoyen tout en favorisant l'animation des quartiers, les rencontres entre habitants ou les projets locaux à caractère solidaire.

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans et consiste en une aide de 500 à 1000 € pour mettre en œuvre un projet citoyen et/ou créer une association ou une junior association.

Erwan FAWAZ a participé à la commission d'attribution de l'aide « Quartiers Libres » organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) le 5 juin 2019.

JURY DU PRIX « DÉCOFLO »

Organisé par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris, le concours « Décoflo » récompense les plus belles décorations florales des ateliers de jardinage de la Ville de Paris. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont invités chaque année à participer au « Jury des Parisiens ».

La sélection des jardins s'est faite en ligne du 9 août au 4 septembre 2019. Les prix « Coup de cœur des Parisiens » et « Prix de la décoration la plus originale en lien avec le thème » ont été attribués le 11 septembre 2019.

Matis BRASCA, Abderrahmane KHELIL, Clara MARTIN, Jérémy KUMELIAN et Bahaeddine ZLIAA ont représenté le CPJ au sein de ce jury.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « PROVOX »

Le 18 mai 2019, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été invités à participer au lancement de la 7e campagne « PROVOX », la plateforme française du dialogue structuré européen, animée par le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep), et à faire des préconisations sur la résolution « Les jeunes et le futur de l'emploi ».

Clara MARTIN a représenté le Conseil Parisien de la Jeunesse à cette occasion, parmi 70 jeunes de différentes délégations d'associations de jeunesse et d'éducation populaire.

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA JEUNESSE

Le 10 et 11 mai 2019, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été invités par l'Anacej à un séminaire afin d'élaborer collectivement des préconisations sur 8 thématiques à proposer au Gouvernement dans le cadre du prochain Comité Interministériel à la Jeunesse.

Yassamine IBALHAOUNE, Amina LAYES, Yazid MESSEDAA et Kévin MOISON ont représenté le CPJ à cette occasion.

JOURNÉE D'ÉCHANGES « LA JEUNESSE, C'EST CAPITAL(E) »

La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) a organisé, à la demande de **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris, une journée d'échanges sur la jeunesse parisienne. La matinée a été dédiée à la présentation du portrait social et démographique de la jeunesse parisienne réalisé par l'Apur à la demande de la Ville de Paris et avec le soutien de la CAF de Paris, ainsi qu'à des échanges sur les politiques de jeunesse que la Ville de Paris met en œuvre.

La journée bénéficiait du partenariat de l'Anacej et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), service à compétence nationale relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui a pu, à partir de ses travaux, donner des points de comparaison entre la situation des jeunes Parisien·ne·s et celle des jeunes au niveau national.

Un membre du CPJ, **Federico ZAMBELLI**, a pu participer aux ateliers organisés l'après-midi à la Mairie du 4^e arrondissement avec de nombreux professionnels de la jeunesse. Il a pu réfléchir avec 6 professionnels de la jeunesse à la question « Pourquoi fédérer la jeunesse autour de la construction des politiques publiques ? ». Trois propositions ont émergé de leurs travaux : mieux accompagner les professionnels de jeunesse en renforçant la transversalité, s'adapter aux besoins des jeunes, systématiser la co-construction des politiques de jeunesse.

FESTIVAL SOLIDAYS

Des membres ont participé au festival Solidays les 21, 22 et 23 juin 2019. Présents sur le stand de la Ville de Paris, les membres sont allés à la rencontre des festivaliers pour parler de l'engagement des jeunes au sein du CPJ et des dispositifs jeunesse proposés par la Ville.

Yassamine IBALHAOUNE, Liza PAOLINI et Sylvain PERICHON ont participé à cette action aux côtés de jeunes volontaires en service civique de la Ville de Paris.

FORMATIONS ET SORTIES CULTURELLES

Des temps de formation à la prise de parole en public ont été proposés aux membres, afin de leur donner la possibilité d'assurer au mieux leurs fonctions. Une formation intitulée « Paroles (En)Jeux » a été proposée par le théâtre de l'Aquarium à une quinzaine de membres le 9 février 2019.

Des visites de terrain, expositions ou pièces de théâtre ont été proposées conjointement aux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et à des volontaires en service civique de la Ville de Paris. Ils ont ainsi pu participer à une visite commentée de l'exposition – carte Blanche à l'artiste JR « Momentum, la mécanique de l'épreuve » à la Maison européenne de la photographie, ou l'exposition « Manga – Tokyo » à la Grande Halle de la Villette.

Les membres du CPJ sont également régulièrement invités à assister à de grands événements symboliques de la vie citoyenne parisienne. Ils ont assisté, cette année, au concert du nouvel an, le 8 janvier 2019, aux vœux de la Maire de Paris, le 16 janvier 2019, au lancement du programme « Transformations Olympiques », le 25 juin 2019, au concert et feu d'artifice et au déjeuner des formations militaires ayant défilé sur les Champs Élysées pour la fête nationale, le 14 juillet 2019.



Des membres du CPJ aux côtés d'Anne HIDALGO à l'occasion des vœux de la Maire de Paris le 16 janvier 2019 (photo Sylvain PERI-CHON)

CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2018/2019

FONCTIONNEMENT DU CPJ

Fonctionnement du CPJ	Réunion de travail sur le projet de communication devant le Conseil de Paris	21/08/2018
	Séances de préparation des deux représentants du CPJ pour présenter la communication devant le Conseil de Paris	06, 17 et 22/09/2018
	Communication du CPJ devant le Conseil de Paris	24/09/2018
	Tournage de vidéos de témoignage de membres pour la campagne d'appel à candidatures	12/10/2018
	Tirage au sort de la nouvelle promotion	27/10/2018
	Atelier de travail sur l'organisation du prochain séminaire du CPJ accompagné par Voxe	05/11/2018
	Briefing des membres bénévoles pour l'animation du sémi- naire	29/11/2018
	Séminaire de rentrée	01-02/12/2018
	Séance plénière en présence de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation ci- toyenne, la vie associative et la jeunesse	02/12/2018
	Séance de rattrapage du séminaire	05/12/2018
	Séance plénière technique en présence de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la partici- pation citoyenne, la vie associative et la jeunesse	26/01/2019
	Séance plénière en présence de Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale, la participation ci- toyenne, la vie associative et la jeunesse	15/06/2019
	Atelier de préparation pour la Communication du CPJ devant le Conseil de Paris	16/07/2019
TRAVAUX DU	СРЈ	
Vœux du CPJ	Première séance de réflexion pendant le 2 ^e jour du séminaire	02/12/2018
	Vote sur les thèmes retenus pour le vœu	01/02/2019
	Rencontre avec l'AEU de la DEVE	21/05/2019
	Visite du potager de l'Hôtel de Ville	11/06/2019
	Pénélope KOMITÈS, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces Verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des Affaires funéraires	09/09/2019
Journées du Patrimoine	Briefing des membres participant à une animation dans le cadre des Journées du Patrimoine	14/09/2018
	Action de médiation dans le cadre des Journées du Patrimoine	15/09/2018
Lutte contre les discriminations dans les établissements de nuit	Interventions de Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle et Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris char- gée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discri- minations et des Droits Humains en séance plénière	16/06/2018
	Rencontre avec les services de la DDCT	11/09/2018

	Rencontre avec des associations intervenant sur ces questions (Brigade Antisexiste, Collectif Féministe contre le Viol, SOS Racisme, représentant du Glazart, Badaboum, etc.)	20/09/2018
	Observation de la gestion de la porte d'entrée du Rex Club	05 et 12/10/2018
	Observation d'interventions de l'ANPAA dans le cadre du dispositif « Fêtez Clairs » à la Cité Internationale Universitaire de Paris et lors de la « Grande Soirée Étudiante » à l'Hôtel de Ville	11/10/2018
	Rencontre avec Frank MOULIUS, éducateur spécialisé en Consultation Jeunes Consommateurs au sein de l'ANPAA	12/10/2018
	Rencontre avec le Comité des Noctambules	15/10/2018
	l ^{er} atelier d'écriture	18/10/2018
	2 ^e atelier d'écriture	12/11/2018
	Présentation des recommandations en assemblée plénière du Conseil de la Nuit	19/12/2018
Sensibilisation à la citoyenneté européenne	Rencontre avec Hermano SANCHES RUIVO, Conseiller délégué à l'Europe auprès de l'Adjoint chargé des relatons internatio- nales	31/01/2019
	Rencontre avec la DGRI, la DDCT et la DFA	06/02/2019
	Rencontre avec le Conseil Parisien des Européens	18/02/2019
	Rencontre avec Gregor WENDA du Ministère Fédéral de l'Intérieur d'Autriche	14/03/2019
	Rencontre avec le Bureau du Parlement Européen en France	21/03/2019
	Atelier d'écriture	27/03/2019
Contribution au Grand Débat	Atelier de brainstorming Atelier d'écriture	11/02/2019
National		18/03/2019
Communication	Groupe Focus « mobilisation des jeunes » avec la DDCT	18/07/2019
jeunesse	Présentation des équipements et dispositifs de la DJS en présence du cabinet de Pauline VÉRON	09/04/2019
	Échanges avec la DICOM	16/04/2019
	Visite du Centre Paris Anim' (PIJ) Château-Landon	30/04/2019
	Rencontre avec Bernard DELJARRIE, délégué général de Cap'Com, et atelier d'écriture	16/05/2019
Accueil des	Rencontre avec la DAE et la MIE	27/05/2019
nouveaux étudiants	Rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche	04/06/2019
	Visite de l'Université Paris Diderot pour les journées « JAVA »	17/06/2019
	Visite d'un « Space » du Crous de Paris	01/07/2019
	Atelier d'écriture des recommandations	11/07/2019
Libération de Paris	Atelier d'écriture d'un éditorial pour le programme du 75° anniversaire de la Libération de Paris.	01/04/2019

RÉPRÉSENTATIONS DU CPJ

		0.5
Anacej	Weekend de travail du Comité Jeunes	07- 08/07/2018
	Préparation du Congrès - demi-journée de briefing des bénévoles	22/09/2018
	Accueil du 12º Congrès de l'Anacej	26-28/10/2018
	Weekend de travail du Comité Jeunes	15-16/12/2018
	Délégation du CPJ à Saint-Denis de la Réunion à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage	18-22/12/2018
	Weekend d'installation du Comité Jeunes renouvelé	26-27/01/2019
	Weekend de travail du Comité Jeunes à Dunkerque	30-31/03/2019
	AG de l'ANACEJ à Nantes	6 et 7/06
Comité des Garants	Réunion de lancement du comité	18/02/2019
du Consensus	Préparation des ateliers de traitement	07/03/2019
	Préparation de la journée collaborative	19/03/2019
	Journée collaborative	23/03/2019
	Débriefing de la journée collaborative	27/03/2019
Conseil des	Collège Démocratie Locale	18/02/2019
Générations Futures	Collège Démocratie Locale	18/03/2019
	Collège Démocratie Locale	15/04/2019
	Collège Démocratie Locale	20/05/2019
	Collège Démocratie Locale	17/06/2019
	Collège Démocratie Locale	09/09/2019
Bourses Quartiers	Commission d'attribution	07/11/2018
Libres	Commission d'attribution	05/06/2019
Libération de Paris	l ^{ère} réunion du groupe de travail	19/11/2018
	2º réunion du groupe de travail	19/12/2018
	3º réunion du groupe de travail	07/02/2019
Commission	Réunion de la CPDP	24/01/2019
parisienne du débat public	Réunion de la CPDP	25/02/2019
	Réunion de la CPDP	25/03/2019
	Réunion de la CPDP	16/04/2019
	Réunion de la CPDP	07/05/2019
	Réunion de la CPDP	18/06/2019
Include	Lancement du Conseil Parisien des Européens	26/01/2019
	4° réunion du COSTA d'INCLUDE	18/03/2019
Talents 2024	Représentation du CPJ au jury de la 2e édition de Talents 2024	11/01/2019
Budget participatif	Commission ad hoc du Budget Participatif Parisien	03/07/2019

DIVERS

Europe goes local	Visite d'étude à Paris sur l'inclusion sociale des jeunes	02/07 au 06/07/2019 17/12/2018
Évènements	Apéro de Noël pour les anciens et nouveaux membres du CPJ sur la barge du Crous de Paris	
	Concert du Nouvel An	08/01/2018
	Vœux de la Maire aux acteurs associatifs	16/01/2018
	Journée de la Participation Citoyenne	06/04/2019
	Invitation pour la préparation du Comité interministériel de la jeunesse Lancement de la campagne « PROVOX »	10 et 11/05 18/05/2019
	Festival Expresso	18&19/05/2019
		19/06/2019
	Participation à un Rendez-Vous Citoyen sur le thème « Qu'est- ce que la citoyenneté vue à hauteur d'enfants ? » Festival Solidays	21-23/06
	Lancement du programme « Transformations Olympiques »	25/06/2019
	Cérémonies du 14 juillet	14/07/2019
	Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris	25/08/2019
Visites et sorties culturelles	Visite du chantier de restauration de l'Église Saint-Germain-des Près	07/12/2018
	Visite de l'exposition Tokyo-Manga à la Grande Halle de la Villette	01/12/2018
	Villette Visite commentée de l'exposition du photographe JR à la Maison Européenne de la Photographie	26/01 et 02/02/2018
Formations	Formation à la prise de parole en public (l ^{ère} partie)	01-02/02/2019
	Formation à la prise de parole en public (2e partie)	09/02/2019
Rencontres	Rencontre avec une délégation d'étudiants de Californie	08/01/2018
	Rencontre avec la Commission Politique de Jeunesse du CNAJEP dans le cadre de leur travail de réflexion sur la Jeu- nesse, par les jeunes	13/05/2019
	Rencontre avec un membre du Conseil de la Jeunesse de Mon- tréal	29/05/2019
	Rencontre avec les lauréates du concours Graine de Citoyen	16/07/2019

ANNEXES

ANNEXE 1: LETTRE DE SAISINE DE LA MAIRE DE PARIS (JANVIER 2019)

La Maire de Paris

Paris, le 2 1 JAN. 2019

.../...

Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Depuis 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est un espace d'expression des jeunes, d'élaboration d'initiatives citoyennes et de concertation autour des politiques municipales. Vecteur d'engagement chez les jeunes, il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en contribuant à un apprentissage actif de la citoyenneté.

Grâce à la réforme portée par Pauline VÉRON et adoptée en 2014, le dialogue entre les jeunes et les élus a été renforcé. Le CPJ peut désormais être consulté sur tout sujet ou projet de délibération.

Je tiens à saluer l'immense qualité du travail conduit en 2018, et je remercie vos prédécesseurs pour les précieux avis rendus dans le cadre du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, de la deuxième feuille de route du plan économie circulaire ou encore les préconisations sur la propreté et l'égal accès à la vie nocturne. Par ailleurs, je tiens également à les remercier pour leur mobilisation à l'occasion du congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes que nous avons accueilli à Paris en octobre 2018.

Cette année encore, le Conseil Parisien de la Jeunesse sera au cœur des politiques publiques que nous souhaitons conduire à Paris. Compte-tenu du nombre important de thématiques fixées dans la précédente lettre de saisine, deux sujets n'ont pas pu être traités au cours de l'année 2018. C'est pourquoi, je vous propose de les inscrire au programme de l'année 2019-2020 :

- Ainsi, je souhaite que le Conseil Parisien de la Jeunesse continue d'être associé, durant les 6 prochaines années, à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui constituent un grand accélérateur de politiques publiques. L'impressionnant travail réalisé par vos prédécesseurs avec des jeunes vivant en Seine-Saint-Denis durant le processus de candidature témoigne de la forte implication de la jeunesse autour de ce projet fédérateur. En 2019, vous pourrez notamment contribuer à la mise en œuvre des propositions relatives à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport en lien avec mes adjoints Jean-François MARTINS et Nicolas NORDMAN.
- Je vous invite également à faire émerger des actions concrètes afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, dans le cadre du schéma « Seniors à Paris », dont le pilotage est assuré par mon adjointe Galla BRIDIER.

À l'attention des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse

Le premier trimestre de l'année 2019 sera rythmé par la conférence de consensus parisienne que j'ai souhaité lancer pour nourrir le grand débat national appelé de ses vœux par le Président de la République: le Conseil Parisien de la Jeunesse y sera pleinement associé. Ce grand moment de dialogue prendra plusieurs formes : organisation de conférences, de débats par des citoyens accompagnés par les nouveaux « Volontaires du débat », rédaction de contributions, etc. Des dispositifs inédits de concertation seront mis en œuvre pour aller à la rencontre des Parisiens désireux de partager leurs avis et leurs attentes.

D'autres sujets ponctueront l'actualité de cette année, et je souhaite que vous puissiez contribuer à leur réussite :

- À l'approche des élections européennes, vous engagerez un travail dès le premier trimestre 2019 autour de la citoyenneté européenne. Afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes, je souhaite également que vous vous saisissiez de la question relative au droit de vote. Cette séquence sera l'occasion d'échanger avec le Conseil Parisien des Européens qui sera prochainement lancé.
- Paris étant la première ville étudiante de France avec 322 000 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, Marie-Christine LEMARDELEY, mon adjointe chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous sollicitera pour poursuivre la réflexion autour de l'accueil des nouveaux étudiants à Paris.
- Dans le contexte international actuel, je vous propose également de mener une réflexion sur le lien Armée-Nation et la culture de défense. Vous échangerez à cette occasion avec mon adjointe Catherine VIEU-CHARIER, chargée des fonctions de correspondante Défense au sein de l'exécutif.
- La Ville de Paris consacre chaque année 165 millions d'euros pour des dispositifs dédiés aux jeunes. En lien avec mon adjointe chargée de la jeunesse, Pauline VÉRON, je vous invite à élaborer des propositions afin de mieux faire connaître les équipements et les dispositifs de la Ville dédiés aux jeunes Parisiennes et Parisiens.

Enfin, je souhaite également que vous puissiez réfléchir sur le fonctionnement de votre instance et faire éventuellement émerger des pistes permettant d'améliorer le CPJ.

Compte-tenu de la proximité des prochaines échéances électorales municipales, cette lettre de saisine sera la dernière de la mandature et constitue votre feuille de route jusqu'au premier semestre 2020.

À nouveau, je compte sur votre mobilisation et votre énergie pour que vos contributions éclairent la municipalité dans l'élaboration de ses politiques publiques.

Je vous prie de croire, Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Brun à vous

Anne Hidalgo

ANNEXE 2: COMMUNICATION DU CPJ AU CONSEIL DE PARIS (SEPTEMBRE 2018)

Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris – 24 septembre 2018

Madame la Maire, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, mesdames et messieurs :

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant vous chaque année afin de rendre compte de son activité. Cet exercice, unique en son genre, montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne et nous tenons, Madame la Maire, à vous en remercier.

Nous remercions également Pauline VÉRON, votre adjointe en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance, ainsi que l'administration parisienne et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports, pour l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos travaux.

Comme vous le savez, depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour missions :

- d'associer les jeunes Parisiens ne s à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ne s;
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens ne s vers l'autonomie.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance paritaire, composée de 100 Parisiens ne s de 15 à 30 ans exerçant un mandat de 2 ans. Chaque année, une partie des membres de notre instance fait l'objet d'un renouvellement. Ainsi, ce sont 75 nouveaux membres, 39 femmes et 36 hommes, qui ont été tirés au sort en novembre 2017, parmi 1002 candidats. Enfin, près d'un quart de nos membres n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement.

Pour la troisième année consécutive, nous avons choisi d'attribuer un nom à notre promotion. Ainsi, cette promotion 2017/2018 du Conseil Parisien de la Jeunesse s'appelle-t-elle « Promotion Sacha Guitry - Étre parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître » afin de marquer le caractère ouvert et accueillant de la ville lumière.

En une année de fonctionnement, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 110 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Le CPJ est ainsi représenté au sein de différentes instances comme, par exemple, la Commission Parisienne du Débat Public, le Conseil des Générations Futures et le conseil d'administration de la fondation Paris Habitat. Nous participons également à de nombreux jurys comme celui du dispositif Paris Talent 2024, ou de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres ». Ces invitations sont très appréciées car elles nous donnent le sentiment de participer directement aux prises de décision.

Comme tous les ans, vous nous avez adressé au début de l'année, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance. Un rapport d'activités exhaustif qui réunit l'ensemble de nos propositions a été diffusé à l'ensemble de votre assemblée en annexe de la présente communication.

Nous remercions tous les élus et leurs services, que nous avons rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mesdames Célia BLAUEL, Hélène BIDARD, Antoinette GUHL, Véronique LEVIEUX et Pauline VÉRON ainsi que messieurs lan BROSSAT, Frédéric HOCQUARD, Bruno JULIARD. Mao PENINOU et Hermano SANCHES RUIVO.

Les sujets sur lesquels nous avons été saisis nous ont amené à formuler de nombreuses propositions et recommandations sur des sujets importants pour la collectivité parisienne, tels que :

La mobilisation des jeunes Parisien·ne·s sur les enjeux liés au respect de l'espace public et au civisme en matière de propreté, notamment sur la question du tri et du réemploi des déchets. Le CPJ a proposé que la Ville de Paris expérimente une communication moins institutionnelle, au discours positif et décalé, pour sensibiliser les Parisien·ne·s, ainsi que l'implantation de mobiliers urbains innovants dans les lieux les plus fréquentés par le public. Nous avons pu constater que

différentes expérimentations allant dans ce sens ont été effectuées dans différents quartiers de la capitale cet été et que les sanctions visant à responsabiliser les « pollueurs » ont été renforcées.

La modernisation et le développement du réseau des bibliothèques municipales, notamment concernant l'accueil réservé aux adolescents et aux jeunes adultes, l'intégration des nouvelles technologies et des usages numériques ainsi que les services disponibles dans les bibliothèques afin d'inventer les « bibliothèques de demain ». Nous avons défendu dans ce cadre notre vision d'un lieu favorisant l'émancipation des citoyens dans lesquels les usagers pourraient échanger leurs savoirs, découvrir de nouvelles pratiques citoyennes mais également développer les actions « hors les murs » qui permettent de rapprocher les bibliothèques des habitants telles que le développement d'espaces éphémères ou permanents dans des tiers lieux.

Une meilleure appropriation du patrimoine par les Parisien·ne·s, notamment afin de le rendre plus présent dans notre quotidien, au sein de l'espace public ou des transports, mais aussi de le rendre plus vivant grâce à un croisement de différentes formes de médiations ludiques comme, par exemple, le développement d'escape games ou de murders parties dans les grands établissements culturels

Nous avons également rendu un avis sur l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris. Le CPJ a ainsi pu réagir aux différents axes du plan, par exemple en matière de mobilité, en soutenant l'idée d'une étude sur la gratuité des transports. Nous suivons de près le débat initié par la Maire de Paris sur ce sujet et nous nous tenons à sa disposition, le cas échéant, pour y être associés. Par ailleurs, nous avons apprécié la stratégie de résilience défendue par la Ville de Paris ainsi que la volonté affichée de mettre en place une gouvernance ouverte et partagée. Les membres actuels et futurs du CPJ ne manqueront pas de participer aux différents comités permettant d'impliquer les citoyens dans le suivi de la mise en œuvre de ce plan perçu par les membres comme urgent et prioritaire.

Nous avons été invités à contribuer à la **deuxième feuille de route du Plan Économie Circulaire de la Ville de Paris** afin de partager la vision et la compréhension des enjeux de ce sujet par les jeunes Parisien-ne-s, notamment en proposant des mesures de sensibilisation du grand public sur les habitudes de consommation actuelles. Nous tenons à ce que des actions de sensibilisation à destination des jeunes générations soient organisées, par exemple dans les écoles, sous forme de trocs de jouets et de livres entre les enfants pour leur apprendre à faire circuler les biens. Nous avons particulièrement apprécié de pouvoir rencontrer Antoinette GUHL à la fin de ce travail plutôt qu'au début afin de pouvoir échanger directement avec elle sur la faisabilité de nos propositions.

Enfin, la promotion précédente du CPJ a participé à une rencontre métropolitaine associant des jeunes de six communes de Seine Saint Denis en 2017 à l'occasion de la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. En février, nous avons eu l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, les 24 mesures que nous avons pu formuler ensemble. En juin, nous avons eu l'occasion de poursuivre cette réflexion en étant associés à la première phase de la concertation portant sur l'héritage des Jeux Olympiques, en particulier en valorisant l'engagement des jeunes (service civique, bénévolat) mais aussi en promouvant les initiatives qui favorisent la création d'emploi

Lors de ces différents travaux, nous avons cherché à comprendre les enjeux et contraintes auxquels la Ville de Paris doit faire face sans pour autant limiter nos propositions. Nous avons régulièrement recommandé que des efforts soient faits sur la communication et les outils mis à disposition des citoyens, mais aussi que la Ville favorise davantage la capacité d'action de ces derniers. Si nous apprécions d'être force de proposition sur des sujets aussi riches et variés, nous souhaiterions vivement pouvoir davantage accompagner la Ville de Paris dans la mise en œuvre concrète et l'évaluation d'une de nos propositions choisies en concertation avec l'un e de vos adjoint e et les services de la collectivité.

Conformément au souhait exprimé devant cette assemblée lors de nos précédentes communications, notre instance a également eu l'opportunité de prendre cette année **une dimension internationale importante** en envoyant une délégation au Forum International des Organisations de Jeunesse à Pékin et lors de journées d'études à Casquais au Portugal, ainsi qu'en accueillant à Paris des

représentants du Conseil des Jeunes du canton de Fribourg en Suisse, une délégation d'étudiants américains en sociologie venus étudier les politiques de jeunesse et une visite d'étude de représentants de 14 collectivités venus de 9 pays d'Europe dans le cadre du programme Erasmus+ « Europe goes local ». Cette dimension est appelée à s'étoffer encore dans les années à venir puisqu'il nous a été proposé de rejoindre le Réseau mondial des conseils des jeunes urbains créé dans le prolongement du Forum mondial urbain de Kuala Lumpur en Malaisie en 2018. Dans la mesure où une telle adhésion serait jugée opportune, une délibération pourrait être soumise à votre assemblée dans les prochains mois.

En octobre prochain, la Ville de Paris accueillera le 12° congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui rassemblera près de 800 personnes dont 600 enfants et jeunes de 9 à 30 ans investis dans un dispositif de participation à l'échelon local, départemental ou régional. Le Conseil Parisien de la Jeunesse s'impliquera activement dans l'organisation de cette manifestation qui sera l'occasion d'échanges de pratiques fructueux, d'une valorisation des initiatives parisiennes mais également une formidable plateforme pour valoriser le rôle que peuvent jouer ces dispositifs dans l'élaboration des politiques publiques.

Nous avons apprécié de pouvoir nous sentir réellement utile et écoutés, et nous encourageons les élus à nous associer encore plus systématiquement aux différentes instances de consultation qu'ils réunissent, afin de pouvoir porter significativement notre voix de jeunes Parisien ne s. Nous apprécions les marques de confiance de vos adjoint e s qui ont sollicité notre avis. Les rencontrer au cours de nos travaux a été enrichissant et a éclairé nos réflexions, notamment lorsque nous avons eu la possibilité d'avoir un retour direct concernant nos propositions.

Pour la première fois, dans le cadre du travail que nous menons sur un projet de vœu sur le logement social des jeunes actifs, une rencontre avec les représentants des différents groupes politiques du Conseil de Paris a été organisée. Il nous semble important de pouvoir rencontrer plus régulièrement les élus d'opposition et les non-inscrits afin de bénéficier d'un pluralisme des points de vue dans la conduite de nos travaux afin de gagner en crédibilité et de mieux comprendre les enjeux.

Le CPJ a été réformé en 2014 et il est désormais possible de tirer des enseignements de cette nouvelle organisation, aussi nous souhaitons profiter de cette tribune pour appeler de nos vœux l'ouverture d'un chantier sur le fonctionnement de notre instance autour de trois axes afin de la rendre encore plus efficace. Il nous paraît, en effet, nécessaire de travailler à une meilleure implication de mobilisation de nos membres ainsi qu'à l'amélioration des liens avec les instances au sein desquelles le CPJ est représenté. Les sujets sur lesquels nous sommes amenés à travailler peuvent être complexes et il nous semble que nous ne sommes pas toujours suffisamment préparés, accompagnés ou outillés pour le faire. Enfin, le CPJ pâtit toujours d'un manque de visibilité auprès de la ieunesse parisienne.

Afin de conclure cette intervention, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, nous souhaiterions évoquer quelques pistes de travail pour les mois et années à venir dont certains sont issus de la lettre de saisine que nous avons reçue et qui n'ont pas encore pu encore être traités :

- le handisport et l'inclusion du handicap par le sport en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024;
- la question de l'héritage des JO, particulièrement sur les volets jeunesse et emploi ;
- le lien inter-générationnel;
- la suite à donner à nos travaux et propositions sur le Plan Climat-Air-Énergie ;

Dans la mesure du possible, nous souhaiterions voir davantage de sujets à caractère métropolitain ou international dans la lettre de saisine que nous recevons afin d'engager des travaux communs avec d'autres conseils de jeunes en France et à l'étranger.

Nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre de mission qui nous sera adressée pour l'année 2019.

ANNEXE 3 : LETTRE DE PAULINE VÉRON À PIERRE-FRANÇOIS VEIL (DÉCEMBRE 2018)



Pauline VERON
Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative et de la jeunesse
Conseillère de Paris et du 9° arrondissement

Nos Réf. : PV/CC/IG

Paris, le 1 2 DEC. 2018

Cher Monsieur,

Depuis 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est un espace d'expression des jeunes, d'élaboration d'initiatives citoyennes et de concertation sur des sujets liés aux politiques municipales. Vecteur d'engagement citoyen chez les jeunes, il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en contribuant à un apprentissage actif de la citoyenneté.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse rassemble 100 jeunes âgés de 15 à 30 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Paris.

Cette année, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont collectivement souhaité donner le nom de Simone Veil à leur promotion.

Je me réjouis que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse aient souhaité ainsi rendre hommage au parcours extraordinaire et exemplaire de Simone Veil.

Si cette dénomination devait néanmoins vous poser une difficulté, je me tiens à votre disposition.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement à vous,

Pauline VÉRON

PaulineVeron

Monsieur Pierre-François VEIL Comité français pour Yad Vashem 38, rue de Lisbonne 75008 Paris

> Hôtel de Ville - 75196 cedex 04 Tél : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60 E-mail : pauline.veron@paris.fr

ANNEXE 4 : RÉPONSE DE PIERRE-FRANÇOIS ET JEAN VEIL À PAULINE VÉRON (FÉVRIER 2019)

171, BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS Tél. 01 56 69 56 69 - Fax 01 53 53 94 94

Courrier reçu le

5 FEV. 2019

Le 31 janvier 2019

Madame le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier du 12 décembre 2018 aux termes duquel vous nous demandez l'autorisation de donner le nom de Simone Veil, notre mère, à une promotion du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Très sensibles à ce projet qui honore maman, nous vous confirmons notre accord que nous vous laissons le soin de transmettre avec nos remerciements aux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Jean Veil

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre parfaite considération.

Pierre-François Veil

Madame Pauline Véron Maire Adjoint de Paris Conseillère de Paris et du 9^{ème} arrondissement Hôtel de Ville 75196 cedex 04

ROGRAMME

du 12º congrès de l'Anacej

UEN 26 oct



Trouver sa place, avec ses différences, sur tous les territoires

Plénière d'ouverture animée par Amélie Werdmüller du Comité jeunes et Jean Massiet d'Accropolis. Remise du prix Cap'Com Conseils de jeunes.

Trajet en métro ou tram

9h30-21h30 CISP Ravel et K

À la découverte des délégations

Dîner et soirée animée par le Comité jeunes, dans les hébergements.

Un autre regard sur Paris

La Ville de Paris vous propose de découvrir son territoire à travers des visites inspirantes pour les travaux du congrès.

En délégation Tenue sportive conseillée :

Trajet en métro ou tram

À partir de 12h et jusqu'à 13h15

e Ville de Paris

Déjeuner en délégation

Trajet à pieds



ENFANTS, ADOS ET JEUNES

Les jeunes boosters de territoires

En « groupes défis ». nous vous proposons de répondre aux enjeux rencontrés sur les territoires, Enfants, ados et jeunes, à vous de jouer!

ÉLU.E.S ET PROFESSIONNEL.LE.S

Projection débat du film *Un jour ça ira*

Un documentaire qui présente l'Archipel, centre d'hébergement d'urgence à Paris, à travers le regard d'un adolescent. En présence d'Édouard Zambeaux, réalisateur.

Trajet à pieds



Temps libre en délégation

À partir de 19h et jusqu'à 20h15

Diner en délégation

À partir de 19h et jusqu'à 22h

Soirée de la Ville de Paris

Dans un cadre prestigieux, la Ville de Paris et ses partenaires proposent une soirée avec des animations ludiques et des outils concrets pour rendre les territoires plus citoyens. À 20h, les nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse seront tirés au sort. En délégation

Trajet en métro

pour rejoindre les hébergements

Le Congrès tape la pose!

9h30-12h

Les jeunes boosters de territoires

Suite des travaux en «groupes défis».



ENFANTS, ADOS ET JEUNES : ÉLU.E.S ET PROFESSIONNEL.LE.S 9h30-12h Hénic

Des territoires plus ouverts et plus égalitaires, un défi à relever

Une architecte-urbaniste. une géographe et une sociologue croiseront leur regard sur la thématique. Animé par Jonathan Bocquet, Maire Adjoint de Villeurbanne, Trésorier de l'Anacej.

Rencontre des animateurs.trices du réseau Un temps d'échange entre pairs pour aller plus loin dans les projets des Conseils à travers la présentation

d'actions exemplaires.

Trajet à pieds

À partir de 12h et jusqu'à 13h15

el de Ville de Paris

Déjeuner en délégation

Trajet à pieds



14h-16h

Les ieunes boosters

de territoires Dernière ligne droite pour préparer la présentation de votre solution.

ENFANTS, ADOS ET JEUNES ; ÉLU.E.S ET PROFESSIONNEL.LE.S 14h-15H30 Aud

Les défis pour la Ville de Paris

Les élu.e.s de la Ville de Paris échangeront avec vous autour des réponses apportées par la Ville pour le Paris de demain.

17h30 (Accueil dès 16h30) Halle Carpe

Nos solutions pour un autre Monde Cette plénière de clôture permettra de présenter, sous la forme d'un marathon de pitchs, les solutions imaginées par les participants.

L'after-work de l'Anacej DJ set, food & good vibes



Trajet en métro ou tram

pour rejoindre les hébergements

Pour de bonnes conditions d'accueil et afin de garantir la mixité entre délégations nous avons réparti les enfants, adolescent.e.s et jeunes dans différents «groupes défis». Pour connaître vos salles, merci de vous reporter à la fiche récapitulative qui vous a été remise lors de votre accueil.

ANNEXE 6: CONTRIBUTION DU CPJ À LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS (MARS 2019)



CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Contribution à la Conférence de Consensus dans le cadre du Grand Débat national

Mars 2019

La Maire de Paris a souhaité décliner le Grand Débat National à l'échelle parisienne afin d'associer les Parisiennes, en organisant une « conférence de consensus ». Entre février et mars 2019, des conférences, des débats et des espaces de discussion libre ont permis de recueillir l'avis des citoyens sur les quatre thèmes définis au plan national, en mettant l'accent sur les priorités exprimées par les Parisiennes, comme la transition écologique, la solidarité et la démocratie.

La Maire de Paris a proposé aux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) de prendre part à cette démarche en formulant des propositions sur les thèmes de leur choix, aussi bien sur des questions relevant des compétences locales que nationales.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse se sont réunis durant trois ateliers pour préciser et rédiger leur contribution, suite à un vote entre les membres pour déterminer les thèmes à approfondir.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a orienté sa contribution autour de deux thèmes : la démocratie et la citoyenneté, d'une part, et sur les sujets liés au cadre de vie, d'autre part.

1. La démocratie et la citoyenneté

Face à la remise en cause des institutions nationales et à une abstention importante aux différentes élections, le Conseil Parisien de la Jeunesse a souhaité aborder les questions liées à la démocratie et à la citoyenneté.

Dans une société de l'immédiateté, notamment de l'information et de la vie politique, le Conseil Parisien de la Jeunesse ressent l'aspiration des citoyens à une pratique plus directe et participative de la démocratie. De même, une polarisation des opinions de chacun, pouvant nuire à la cohésion sociale, semble émerger. Ce sujet concerne la jeunesse dans son ensemble, puisqu'il impacte son présent et son futur.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse constatent que de multiples réflexions parcourent la société française : demande des citoyens d'une plus grande représentativité des élus ; besoin de davantage de transparence dans la sphère politique et publique ; volonté de remettre en question le système de vote classique, etc.

Dans un premier temps, le citoyen doit être replacé au cœur de la décision politique. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse pensent ainsi qu'il est nécessaire que le vote blanc soit pris en compte lors des élections, de même qu'un usage plus fréquent et renforcé du tirage au sort, qui pourrait être introduit notamment à l'échelon municipal, à l'instar des conseils citoyens.

Le CPJ pense qu'un débat national sur la question des modes de scrutin pourrait être organisé, notamment pour réfléchir à un système permettant de limiter le «vote utile»: développement de la proportionnelle, mise en œuvre du système du «scrutin de Condorcet» (où le candidat élu est celui qui s'avère être le candidat préféré, en comparant les résultats de chaque tour d'élection).

La mise en place de référendums citoyens pourrait être également améliorée et renforcée, par un usage pérenne et plus régulier. Le CPJ propose que le cadre juridique du référendum local de l'article 72-2 de la Constitution soit élargi, notamment en permettant sa mise en œuvre dès lors que les critères de la pétition locale sont atteints, et non plus la simple inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante. De plus, ils proposent par exemple que des référendums nationaux puissent être mis en œuvre périodiquement pour consulter plus régulièrement le peuple français.

Afin de renforcer la transparence de la vie politique, les membres du CPJ souhaiteraient que l'identité des donateurs des partis politiques soit rendue publique. De même, l'État pourrait garantir qu'une enveloppe fixe et égale soit allouée pour le financement des campagnes des candidats aux élections, et mettre ainsi fin au système de remboursement actuel des comptes de campagnes.

Pour renforcer le lien de confiance entre citoyens et élus, le CPJ pense qu'il est nécessaire d'instaurer des rencontres régulières entre citoyens et élus. Des initiatives telles que les bus citoyens, les cahiers de doléances, les référendums locaux sont des outils qui pourraient ainsi répondre à ce besoin. La place des corps intermédiaires, notamment le Conseil Économique Social et Environnemental et les Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux pourrait être valorisée, et leurs pouvoirs, décisionnaire notamment, renforcés.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose également que l'État renforce son soutien aux associations en renouant avec le financement par subventions de fonctionnement des associations, par une évaluation plus importante de l'usage de ces subventions, et en généralisant notamment des commissions d'attribution composées de citoyens tirés au sort.

Enfin, le CPJ considère qu'il faut accorder une part plus importante aux citoyens dans la prise de décisions liées à l'organisation quotidienne de l'action publique (choix des menus des cantines scolaires, avis sur le règlement local de publicité ou la pollution lumineuse de la Ville, etc.).

Pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics, les démarches administratives devraient être simplifiées en créant, par exemple, un « guichet physique unique », qui aurait pour objectif de répondre aux questions premières des usagers, et de les réorienter vers les services compétents sur des questions plus complexes (démarches fiscales, demandes d'inscription sur les listes électorales, etc.). De même, les sites internet institutionnels devraient être repensés et simplifiés, le Conseil Parisien de la Jeunesse considérant que la multitude de ces sites découragent les jeunes dans leurs démarches administratives. Ils proposent par exemple qu'un portail ou un « hub » numérique commun permettant de centraliser les demandes des citoyens soit mis en place.

Pour rapprocher les jeunes citoyens de leurs services publics, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose d'intégrer dans les programmes scolaires la question du «service public». Il propose ainsi d'intégrer cette notion dans les cours d'enseignement moral et civique (EMC). Des rencontres entre élèves et agents du service public (corps médical, agents en charge de la culture, policiers, etc.) pourraient être organisées dans les écoles et les établissements scolaires, pour valoriser leur métier et sensibiliser les jeunes citoyens à leur travail au quotidien.

Pour accompagner ces évolutions, des programmes de rénovations des équipements publics pourraient être mis en œuvre, car les services publics souffrent d'une image obsolète et vétuste, ce qui accroit la méfiance des jeunes citoyens envers le service public.

2. Le cadre de vie

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a souhaité également aborder la question du cadre de vie, et contribuer, par ses idées, à l'amélioration quotidien des jeunes Parisien-ne-s et Francilien-ne-s sur autant de sujets que la saturation des transports, la pollution dans la ville, ou le sentiment d'insécurité.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère que l'offre de transports en commun à Paris peut encore être améliorée, notamment la nuit. Les lignes de métro pourraient être ouvertes à des heures plus tardives, notamment le week-end (à Toulouse, par exemple, les lignes de métro sont ouvertes jusqu'à trois heures du matin les vendredis et samedis) et le maillage du réseau noctilien renforcé pour que les Parisien ne's et Francilien ne's puissent y avoir accès plus facilement. Le CPJ souhaite que cette réflexion s'accompagne cependant d'une étude relative à la pollution engendrée par ces nouvelles mesures et la diminution du recours aux VTC, afin d'évaluer la pertinence de son usage.

Par ailleurs, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la question du confort et du bien-être des usagers du réseau de la RATP fasse l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs publics. La végétalisation du métro ainsi qu'une politique de propreté plus performante sont à explorer.

Le CPJ propose également que soient **mises en place des « consignes »**, afin de rendre possible l'achat d'un ticket de mêtro en échange du recyclage de déchets (de bouteilles par exemple). La localisation de ces « consignes » pourrait être envisagée dans ou hors du mêtro.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville de Paris poursuive et renforce ses actions visant à mieux informer les Parisien-ne-s aux bons gestes pour préserver l'environnement et propose, pour y répondre, la mise en œuvre d'actions pédagogiques en direction des enfants. Déjà formulé par le CPJ, la proposition d'un système de parrainage d'arbres dans les écoles primaires pourrait être envisagée.

Pour améliorer la pratique du tri sélectif, le Conseil Parisien de la Jeunesse considère qu'un développement d'outils numériques est nécessaire, notamment pour localiser les équipements publics. L'usage de la géolocalisation lui semble être une réponse pertinente à ce problème, en créant des partenariats avec les grands opérateurs du secteur, ou en améliorant l'application « Dans ma rue ». Celle dernière pourrait alors être utilisée pour localiser les lieux d'apport volontaire. De même, l'application pourrait informer et sensibiliser les Parisien-ne-s sur les politiques du tri par le biais de notifications

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite que la Ville de Paris renforce son action pour la sécurité des Parisien ne s, notamment pour apporter une réponse plus efficace aux incivilités et petits délits (harcèlement de rue, rackets, agressions, etc.).

Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose ainsi une évolution de l'application « Dans ma rue », pour élargir ses fonctionnalités et permettre aux utilisateurs de signaler les cas d'incivilité et d'incidents. Les données ainsi collectées pourraient permettre à la Ville de Paris d'améliorer et mieux cibler sa politique en la matière.

3/4



ANNEXE 7 : PROPOSITIONS POUR LA CO-CONSTRUCTION DE LA DÉLIBÉRATION SUR « COMMENT RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PARIS » (JUILLET 2019)



Comment renforcer la démocratie participative à Paris?

Propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse

Dans le cadre de la Conférence de Consensus organisée par la Ville de Paris dans le prolongement du Grand Débat national, les Parisien-ne-s ont exprimé le souhait d'être davantage associés à la vie de la cité, de « faire la ville » aux côtés des élu-e-s en dehors des élections municipales. Pour approfondir cette demande, une Conférence de Citoyen-ne-s a rendu un avis au mois de mai formulant un certain nombre d'actions à mettre en œuvre.

Une nouvelle étape de la Conférence de Consensus permettra l'élaboration d'une « Délibération citoyenne » avec la co-construction sur idee.paris d'un exposé des motifs en vue d'une présentation au Conseil de Paris de septembre 2019.

Cette délibération portera sur l'association des Parisien-ne-s aux les décisions publiques et sur les actions et mesures à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. L'ensemble des instances de participation parisiennes (Conseil Parisien des Européens, Conseil des Générations Futures, Conseil Parisien de la Jeunesse, etc.) a été invité par l'exécutif municipal à formuler des propositions et à les soumettre sur le site idee.paris.

C'est dans ce contexte que le Conseil Parisien de la Jeunesse s'est réuni le jeudi 18 juillet 2019 pour formuler les propositions ci-dessous.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, reprenant les préconisations formulées lors de ses travaux précédents et en formulant de nouvelles, a souhaité apporter sa contribution aux thématiques proposées aux Parisien-ne-s : « La mobilisation des jeunes » et « Oser la votation citoyenne ».

« La mobilisation des jeunes »

Sensible aux questions de mobilisation des jeunes Parisien·ne·s, le Conseil Parisien de la Jeunesse a formulé des propositions pour encourager les jeunes à s'investir davantage pour l'intérêt général.

Proposition n°1: Valoriser l'engagement citoyen des jeunes parisien-ne-s

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère, en effet, qu'il est important de valoriser davantage l'engagement citoyen des jeunes Parisien ne s.

Il propose ainsi

- de labelliser les actions portées par la municipalité lorsqu'elles trouvent leur source dans une proposition formulée par le Conseil Parisien de la Jeunesse afin de matérialiser concrètement leurs travaux. Ce label permettra d'illustrer l'intérêt et l'importance du travail d'une instance consultative tel que le CPJ, notamment auprès des jeunes Parisien-ne-s.
- de renforcer la communication sur la plateforme des « Volontaires de Paris » pour inciter davantage les jeunes Parisien-ne-s à s'engager. La participation des élus aux actions des volontaires permettrait, par ailleurs, de valoriser ce dispositif.
- de récompenser l'engagement bénévole à Paris, en proposant par exemple des places de loisirs gratuites, la création d'un « diplôme de l'engagement » (qui détaillerait les compétences et acquis obtenus et pouvant servir de référence dans le parcours scolaire ou professionnel), etc.

Proposition n°2: Proposer une communication efficace pour mobiliser les jeunes Parisien-ne-s

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère que pour encourager les jeunes à se mobiliser, il est nécessaire de les informer par le biais d'une communication efficace et engageante.

Il préconise ainsi

- de recourir à une communication moderne et davantage ciblée sur les jeunes. L'utilisation de médias tels que « Brut » ou « Konbini », ou le recours à des campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux permettraient de toucher davantage de jeunes et de renforcer la visibilité des messages de la Ville de Paris.
- de renforcer la communication des Mairies d'arrondissement à destination des jeunes Parisien-ne-s car de nombreuses actions locales pourraient intéresser les jeunes.

Proposition n°3 : Aider les jeunes Parisien-ne-s à construire leur citoyenneté

Afin de mobiliser les jeunes, le Conseil Parisien de la Jeunesse considère comme préalable de les sensibiliser et les former aux questions de citoyenneté, pour leur donner ensuite l'envie de s'engager pour la Ville.

Il propose ainsi:

- de permettre aux jeunes Parisien-ne-s de mieux connaître les institutions de la Ville de Paris en proposant par exemple : des temps de formations (sur les droits et devoirs des citoyens, sur l'organisation de la Ville de Paris, etc.) ; des visites de l'Hôtel de Ville ; une communication en amont du Conseil de Paris, dès lors qu'un sujet jeunesse est à l'ordre du jour pour inciter les jeunes Parisien-ne-s à assister aux séances publiques de l'assemblée municipale.
- de sensibiliser les Conseils de Quartier à davantage se saisir de sujets portant sur la jeunesse afin d'encourager les jeunes Parisien-ne-s à prendre la parole et s'investir dans ces instances locales de participation citoyenne.
- de réserver une part de l'enveloppe du Budget Participatif aux propositions portées par des jeunes Parisien-ne-s pour les encourager et les inciter à construire des projets pour leur ville.
- de créer un « Comité de suivi consultatif citoyen » saisi lors de la mise en œuvre d'une politique publique, il serait composé de représentants des citoyens, dont des jeunes, et chargé de suivre l'évolution du projet et d'échanger avec les élus et l'administration.

« Osez les votations citoyennes »

Appréciant l'idée de la mise en place de « votations citoyennes, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite formuler des propositions pour encourager le recours à ce type de participations.

Proposition: renforcer et faciliter les votations locales

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite la mise en place d'un mécanisme de votations citoyennes permettant aux citoyens de réellement s'investir dans la vie citoyenne.

Il propose ainsi

- de faciliter le recours à la pétition en communiquant plus largement sur son existence et en assouplissant les conditions de signature.
- de s'appuyer, pour les consultations d'intérêt local, sur les outils numériques déjà existants, tels que l'application « DansMaRue », etc.

ANNEXE 8 : RECOMMANDATION DU CPJ SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINA-TIONS NOCTURNES À PARIS (DÉCEMBRE 2018)

Conseil Parisien de la Jeunesse Recommandations sur la lutte contre les discriminations la nuit Décembre 2018

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 12 décembre 2017 afin de formuler des recommandations pour « assurer un égal accès à la vie nocturne » et « lutter contre les discriminations dans les établissements de nuit » :

- Suite aux interventions de Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle, et Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des Droits Humains, lors de la séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse du samedi 16 juin 2018;
- Suite à une rencontre avec les services de la Direction de la Démocratie, des Citoyen ne s et des Territoires (DDCT), notamment le Service égalité intégration inclusion (SEII) et le Service de la Relation Usager ère, le 11 septembre 2018;
- Suite à une rencontre avec des associations intervenant sur ces questions (Brigade Antisexiste, Collectif Féministe contre le Viol, SOS Racisme, représentant du Glazart, Badaboum, etc.), le 20 septembre 2018;
- Suite à plusieurs visites de terrain: observation de la gestion de la porte d'entrée du Rex Club les 5 et 12 octobre 2018; observation d'interventions de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) dans le cadre du dispositif « Fêtez Clairs » à la Cité Internationale Universitaire de Paris et lors de la « Grande Soirée Étudiante » à l'Hôtel de Ville, le 11 octobre 2018;
- Suite à une rencontre avec M. Frank MOULIUS, Éducateur Spécialisé en Consultation Jeunes Consommateurs au sein de l'ANPAA pour une présentation du dispositif « Fêtez Clairs », le 12 octobre 2018;
- Suite à une rencontre avec le Comité des Noctambules, le 15 octobre 2018 ;
- Suite à deux ateliers d'écriture, les 18 octobre et 12 novembre 2018 ;

FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pu appréhender les nombreuses problématiques de nuit et la lutte contre les discriminations dans les établissements de nuit : sentiment d'insécurité des usager-ère-s, relations avec les riverains et les forces de police, réduction des risques et des méfaits, diversité des publics, etc. Ils ont également pu prendre connaissance des démarches initiées par de nombreux acteurs sur ces questions : organisation de testings, code de conduite des établissements vis-à-vis des questions de harcèlement, communication présentielle, etc.

Les membres du CPJ ont pris connaissance des dispositifs mis en place par la Ville de Paris, tel que « Fêtez Clairs », et soulignent la nécessité d'améliorer la communication sur certains d'entre eux auprès des jeunes.

Enfin, les membres du CPJ sont sensibles à toutes les initiatives visant à lutter contre les discriminations sexistes, racistes et socio-économiques, sans oublier celles rencontrées par les personnes porteuses d'un handicap, assez peu citées lors des échanges avec les acteurs professionnels

1. Les membres du CPJ proposent que la stratégie de la Ville de Paris pour rendre la ville plus accessible aux personnes en situation d'un handicap soit étendue à la vie nocturne. Il s'agirait notamment d'étendre toutes les actions de recensement des lieux accessibles aux établissements de nuit et autres lieux festifs afin de leur donner une visibilité sur certaines applications comme « Jaccede » (plateforme collaborative où chacun peut détailler l'accessibilité des lieux accueillant du public pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins en matière d'accessibilité). Ces actions pourraient être valorisées lors de grands évènements fréquentés par les jeunes comme les festivals. Une aide financière de la Ville de Paris pourrait être proposée pour accompagner les établissements souhaitant se mettre en conformité.

2. Sur le modèle du réseau solidaire de commerçants « Le Carillon » ou encore des « commerçants zéro déchet », le CPJ propose qu'un label portant sur l'inclusion de tous les publics soit mis en place. Une campagne de communication pourrait être initiée pour inviter les différents propriétaires d'établissements de nuit à adhérer à ce réseau. Basé sur une charte dont les critères seraient répartis en plusieurs axes, ce label pourrait être valorisé sur la façade de l'établissement par une signalétique.

Élaborés par la Ville de Paris et le Conseil de la Nuit, les critères d'obtention du label pourraient inclure :

- La mise en place au sein d'un établissement de nuit d'un « Référent à l'accompagnement des victimes d'agressions ». Cette personne pourrait être salariée de l'établissement ou bénévole d'une association de prévention et identifiable par un signe distinctif;
- La création de zones « safe » pour les personnes ayant besoin d'accéder à un espace calme et protégé de l'établissement de manière temporaire. Cet espace pourrait être à l'intérieur ou bien près de la porte d'entrée sans que la sortie soit définitive;
- Afin d'éviter l'introduction de drogue dans les boissons à l'insu des consommateurs, la mise à disposition de gobelets avec couvercle ou d'inspirations similaires étrangères type Projet Angelo, Undercover Colors, Good Night Out Beer Vancouver.
- 3. La Ville de Paris doit poursuivre ses efforts en matière de **sensibilisation du grand public**, notamment en proposant un évènement à grande échelle à l'image de la « Nuit de la Solidarité » :
 - Une « Nuit du testing » pourrait être proposée aux Parisien ne s pour observer l'accueil réservé par les établissements de nuit ainsi que l'aménagement de l'espace public autour de ces lieux. Il s'agirait ainsi d'avoir une vision large des pratiques des établissements en matière de discrimination, mais aussi de travailler sur les aménagements qui pourraient être apportés aux alentours afin de diminuer le sentiment d'insécurité des consommateurs. Cette initiative pourrait être organisée à la suite d'une campagne de recrutement de volontaires bénévoles. En revanche la date du testing devrait se dérouler sans annonce préalable;
 - Une formation au testing pourrait être proposée en amont de cette action. Cette formation pourrait être croisée avec la méthodologie des marches exploratoires dans l'espace public et être organisée en partenariat avec le réseau associatif travaillant sur ces questions;
 - Un évènement de restitution des résultats du testing devra être organisé en étant ouvert aux volontaires de l'expérimentation et au grand public.
- 4. D'autres actions de sensibilisation aux situations de discriminations et de violences, ciblant des publics spécifiques allant des personnels des établissements de nuit aux forces de police, mais aussi aux associations étudiantes (type BDE) et aux citoyen ne s, pourraient être envisagées :
 - Mise en place de formations à l'écoute et à la prise en charge des victimes sur le modèle de celle proposée par le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV);
 - Développement d'outils de communication comme des vidéos apprenant aux individus à réagir, prévenir, etc.;
 - Incitation des établissements à communiquer sur leur démarche de prévention, quand ils en ont une, à l'occasion de leurs évènements (par exemple; présence de stands de prévention, etc.).
- 5. Après avoir constaté que certain es usager ères de la nuit ont été victimes de discriminations sur leurs trajets de retour, le CPJ recommande que les grandes structures de VTC ou de taxi, qui sont aussi les plus connues du grand public (Uber, G7, etc.) soient représentées au sein du Conseil de la Nuit

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'elles contribuent à enrichir les projets de la municipalité, qu'elles puissent éclairer les travaux et décisions des élus parisiens et se tiennent à disposition pour suivre leur mise en œuvre éventuelle

ANNEXE 9 : RÉPONSE DE FRÉDÉRIC HOCQUARD ET D'HÉLÈNE BIDARD (JANVIER 2019)



Paris, le

Cher·es membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Vous avez bien voulu vous saisir du sujet des discriminations sur le temps nocturne que nous vous avions proposé en juin dernier. À l'issue de plusieurs mois de travail, à la rencontre des professionnel·les et usager·es de la nuit, aux entretiens avec les Adjoint·es de la Maire de Paris et les directions concernées, vous nous avez remis des recommandations d'une grande qualité et pour lesquelles nous tenons à vous remercier.

Tout d'abord, vous avez tenu à insister sur les discriminations que peuvent connaître les personnes à mobilité réduite afin d'accéder à certains établissements nocturnes.

La Ville de Paris apporte son soutien financier à l'association J'accède. Membre du Conseil de la Nuit J'accède promeut depuis 2016 le référencement des établissements de nuit sur son application auprès des organisations professionnelles. Cependant, nous partageons votre constat puisque le nombre d'établissements de nuit référencés y est inférieur à 10 %.

Suivant votre recommandation, nous envisageons d'organiser un concours qui viendrait récompenser les contributeur trice s qui auront référencé le plus d'établissements de nuit parisiens afin d'évaluer leur niveau d'accessibilité au travers de places pour des évènements sportifs ou culturels parisiens.

Nous envisageons également de renforcer la visibilité de la plateforme collaborative Jaccede par une présence sur le stand de la Ville de Paris au festival Solidays et de diffuser des flyers de promotion de l'application.

Par ailleurs, au travers d'une convention pluriannuelle entre la Ville de Paris et le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV), les établissements nocturnes et salles de concert indépendantes parisiennes sont aidées afin de réaliser en priorité des travaux pour l'accessibilité, la mise aux normes et l'insonorisation de leur établissement.

Pour l'inclusion de tous les publics dans l'espace nocturne, vous proposez la mise en place d'un label. Nous pensons en effet proposer aux établissements de s'inscrire dans une démarche d'inclusion des publics par la signature d'une charte qui vise par exemple à :

- Proposer une formation aux personnels, y compris les intervenant es extérieur es (agents de sécurité...) à la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel et à la lutte contre les discriminations. La Ville peut aider, avec les associations spécialisées (Consentis, Festoyons serein.es...), à produire un module de formation/sensibilisation didactique et efficace, avec le concours, notamment de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes;
- La mise en place d'un e référent e à l'accompagnement des victimes d'agression et à la gestion des conduites à risques;
- La création de zones « safe », notamment dans les festivals, pour que les personnes qui subissent une agression puissent accéder à un espace calme et protégé; avec par exemple, l'expérimentation du dispositif « Ask for Angela » dans les bars et lieux de fête signataires, mais aussi la promotion et l'adaptation des applications comme « Dans ma rue », « Hands away », « App'elles », véritables réseaux de solidarité communautaires
- La valorisation des bonnes pratiques mises en place dans les établissements signataires ;

En effet, s'il n'est pas dans le rôle de la municipalité d'organiser des soirées de testing auprès des établissements, cette mission peut être mise en place par le Comité des Noctambules et des associations partenaires pour relancer une évaluation des établissements parisiens.

Menée à son terme, l'évaluation donnera lieu à une publication, accompagnée par les outils de communication de la Ville, dans laquelle seront valorisées les bonnes pratiques.

Afin de communiquer de manière renforcée et coordonnée pour sensibiliser aux différentes discriminations qui peuvent exister dans les lieux festifs, nous proposerons de faire un état des lieux des actions de communication et de formation mises en œuvre par nos différents partenaires associatifs (Fêtez Clairs, les Pierrots de la Nuit, Consentis etc...) et dans le Réseau Parisien de Repérage des discriminations (RéPaRe).

Nous constatons d'ores et déjà que Fêtez Clairs communique dans une démarche transversale englobant les conduites à risques, les discriminations, le harcèlement et les nuisances sonores. Cette démarche doit désormais être partagée par les établissements et organisateurs de soirées sur leurs propres réseaux sociaux.

Enfin, face aux situations d'agressions ou de discriminations inacceptables dont vous nous faites part, subies sur le chemin du retour par certains usager·es, il nous paraît pertinent de mettre en œuvre une sensibilisation particulière à destination des chauffeurs. L'Union Nationale des Taxis Parisiens et Heetch sont membres du Conseil de la Nuit. L'association Wimoov est également soutenue par la Ville pour étudier la pertinence et la faisabilité de créer une formation interactive en ligne (MOOC) destinée aux conducteurs·trices de VTC, taxis et Noctilien, afin de les sensibiliser sur la prise en charge des conduites à risques, les attitudes non-discriminatoires envers leur clientèle, l'aide aux victimes, etc.

Les conducteur trices doivent à terme être en capacité de transmettre des messages de prévention aux noctambules lorsqu'ils/elles les transportent vers des lieux de fête et les prennent en charge de la manière la plus appropriée lors de leur retour à domicile.

Nous nous réjouissons de pouvoir travailler à l'avenir à la mise en place de ces préconisations partagées et nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, à l'assurance de notre considération distinguée.

Frédéric HOCQUARD Adjoint à la Maire de Paris,

Charge de la vie nocturne et

de la diversité de l'économie culturelle de la lutte contre les discriminations et des droits humains

Hélène BIDARD

Adjointe à la Maire de Paris,

Chargée de l'égalité femmes-hommes,

ANNEXE 10 : RECOMMANDATIONS DU CPJ SUR L'EUROPE ET LA CITOYENNETÉ EU-ROPÉENNE (AVRIL 2019)



Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur l'Europe et la Citoyenneté Européenne

Avril 2019

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 21 janvier 2019 lui demandant de formuler des recommandations « autour de la citoyenneté européenne » pour « favoriser la participation citoyenne des jeunes » et se saisir « de la question relative au droit de vote » ;

- Suite à une rencontre avec M. Hermano SANCHEZ RUIVO, Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé des relations internationales, chargé des questions relatives à l'Europe, le 31 ianvier 2019 :
- Suite à une rencontre avec les services de la Ville, notamment la Délégation Générale des Relations Internationales (DGRI), la Direction des Finances et des Achats (DFA) et le Bureau des Élections de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT), le 6 février 2019:
- Suite à une rencontre avec le Conseil Parisien des Européens à la Maison de l'Europe, le 18 février 2019;
- Suite à une rencontre avec M. Gregor WENDA, Directeur Adjoint du service des affaires électorales du Ministère Fédéral de l'Intérieur d'Autriche, pour évoquer le code électoral autrichien, qui inclut notamment le vote des jeunes à 16 ans, le 14 mars 2019;
- Suite à une visite du Bureau du Parlement Européen à Paris, le 21 mars 2019 ;
- Suite à un atelier d'écriture, le 27 mars 2019.

FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES:

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pu appréhender les nombreuses problématiques liées aux questions de citoyenneté européenne et à leur appropriation par la jeunesse parisienne : faible participation aux élections européennes, intérêt peu prononcé sur les questions européennes, etc. Les membres du CPJ ont également pu prendre connaissance des dispositifs mis en place par la Ville de Paris, ainsi que des démarches et outils de communications initiés par de nombreux acteurs sur ces questions.

Les membres du CPJ soulignent la nécessité d'améliorer la visibilité des dispositifs existants et sont particulièrement sensibles à toutes les initiatives visant à moderniser l'approche de la citoyenneté européenne.

Les membres du CPJ ont souhaité adresser leurs propositions selon 3 axes : Faciliter l'appropriation d'une citoyenneté européenne par les jeunes Parisien-ne-s ; Sensibiliser aux questions européennes lors d'un temps fort annuel, la Fête de l'Europe ; Encourager davantage les jeunes à s'engager et à voter au moment des élections européennes.

I – Faciliter l'appréhension de la citoyenneté européenne par les jeunes Parisien-n-es

Les jeunes Parisien-ne-s font l'apprentissage de la citoyenneté tout au long de leurs parcours scolaires et de leur émancipation vers la vie adulte. Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite que les questions européennes soient davantage intégrées dans l'apprentissage de la vie civique des jeunes Parisien-ne-s.

- 1 Le CPJ suggère que la citoyenneté européenne soit davantage introduite dans le parcours scolaire des jeunes Parisien-ne-s, pour les familiariser avec le concept d'Europe. Il préconise ainsi plusieurs actions : des voyages et visites pédagogiques dans des institutions européennes, des débats dans les écoles, des jumelages entre écoles européennes ainsi que la désignation de « correspondants » ; la présence d'un « référent Europe » dans les écoles en lien avec le Bureau du Parlement Européen pour informer sur les dispositifs européens ; des « menus européens » (à l'instar de la « semaine du goût »), installer des drapeaux européens dans les établissements, etc.
- 2 Le CPJ considère que les structures relais et les acteurs jeunesse doivent bénéficier de supports de communication ciblés sur l'Europe, pour les diffuser aux jeunes Parisien-ne-s. Simples et accessibles à tous, ces supports permettraient d'informer et de sensibiliser un public jeune parfois peu au fait des questions de citoyenneté et d'Europe (notamment le public des quartiers prioritaires), en insistant sur les aides et avantages qui découlent de la citoyenneté européenne, ainsi qu'en illustrant concrètement les actions de l'Europe dans la ville.
- 3 Le CPJ suggère de revoir le rôle et la place de la Maison de l'Europe, notamment en déménageant le bâtiment dans un arrondissement plus central, et en la rendant plus ouverte au public. Ce lieu d'accueil pourrait offrir aux jeunes Parisien-ne-s des informations, conseils, « bons plans » sur l'Europe (proposer un Pass Européen, sur le modèle du « Pass Jeunes », ou à l'instar du Kiosque Jeunes), et proposer la mise en relation de jeunes pour former des « réseaux de jeunes européens ».
- 4 Afin de permettre aux Parisien-ne-s de prendre conscience du travail des eurodéputés, et leur donner la possibilité de débattre sur des questions européennes, le CPJ souhaite que la Ville de Paris organise, dans la salle du Conseil de Paris, des simulations de séances du Parlement Européen pour les faire participer à l'exercice de leur citoyenneté.
- II Sensibiliser aux questions européennes lors d'un temps fort annuel : la Fête de l'Europe

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère qu'un effort doit être réalisé pour intéresser davantage les jeunes Parisien ne s'à la Fête de l'Europe.

- 1 Afin de renforcer la visibilité de ces évènements auprès des jeunes, le CP3 propose de développer des actions dans l'espace public, telles que : le recours à un « bus européen » (sur le modèle du « bus citoyen » durant la Conférence de Consensus) ; l'organisation d'une exposition de photographies dans des lieux publics (sur les grilles de Paris Rendez-vous ou des parcs et jardins) illustrant « l'avant et l'après Europe », afin de montrer les réalisations faites grâce aux fonds européens; la mise en place de « bornes webcam » dans les rues diffusant en direct une rue d'une autre ville Européenne (sur le modèle de la campagne de communication « L'Europe, c'est la porte à côté » de la SNCF). Il encourage, également, la Ville à habiller l'espace urbain aux couleurs de l'Europe (sur les modèles du quartier du Marais lors de la Marche des Fiertés, ou de « #stationdavril », organisé par la RATP pour le le vayril).
- 2 Le CPJ recommande le recours à une communication plus ciblée vers les jeunes, pour attirer leur attention sur l'évènement. Il propose par exemple le recours à des formats vidéos dynamiques

qui pourront être relayés sur les réseaux sociaux (par exemple, de jeunes européens parlant de « leur Europe », ou de seniors témoignant sur l'évolution de l'Europe) ou encore la mise en œuvre d'une campagne d'affichage moderne, avec une présence renforcée à proximité de lieux fréquentés par des jeunes européens (gares et aéroports).

3 – Le CPJ propose qu'une offre évènementielle à destination des jeunes soit proposée, pour accroître leur participation à l'évènement. La Ville de Paris pourrait organiser des stands attractifs et ludiques (des stands d'ambassades européennes à l'instar des « journées consulaires » de la Ville de Lyon; des « banquets européens » ; des stands sur des thématiques européennes), sur des grandes places parisiennes. Une programmation culturelle attractive pourrait être déployée, par exemple un festival du film européen (en lien avec les « maisons » ou « instituts » européens), des concerts par des artistes européens. Aussi, l'organisation d'évènements fédérateurs pourrait être envisagée : jeux sportifs entre européens, jeux sur l'Europe (jeu des drapeaux, des capitales, cartographie, etc.), jeux de virtualité augmentée (permettant de voyager dans les villes européennes).

III – Encourager la mobilisation des jeunes Parisien-ne-s au moment de l'élection européenne

Constatant la faible mobilisation, notamment chez les jeunes Parisien-ne-s, pour les élections européennes, le Conseil Parisien de la Jeunesse émet des propositions pour les sensibiliser davantage à aller voter.

- 1 Pour rendre attractif l'acte de vote, le CPJ propose de valoriser le jeune citoyen qui a voté, en le prenant en photo sortant des urnes et en proposant des «goodies» (badges, tote-bags) et un hashtag, pour créer une émulation entre jeunes européens, le jour de l'élection.
- 2 Le CPJ suggère de donner davantage la parole aux jeunes, notamment par le recours à une communication plus inclusive: une communication « par les jeunes et pour les jeunes », en les laissant par exemple gérer les réseaux sociaux de la Ville de Paris le temps d'une journée.
- 3 Le CPJ encourage la Ville de Paris à proposer une communication moderne et ciblée pour les jeunes : par les techniques du « nudge marketing », par des contenus plus appropriés aux jeunes (par des partenariats avec des médias jeunes, des vidéos courtes et dynamiques). Des évènements tout au long de l'année pourront être également envisagés (apéro-débats, conférences conviviales, etc.).

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces recommandations seront utiles aux réflexions sur la question de la citoyenneté européenne des jeunes Parisien-ne-s et qu'elles pourront éclairer les travaux et décisions des élus. Ils restent à leur disposition dans le cas où ils souhaiteraient les associer à la Fête de l'Europe.

Hermano SANCHES RUIVO

Conseiller délégué à l'Europe Conseiller de Paris Conseiller du 14ème arrondissement délégué aux Affaires Européennes, aux Anciens Combattants et à la Mémoire

Paris, le 24 juin 2019

Chers Membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour le travail que vous avez fourni, fournissez et continuerez de fournir au sein du CPJ. Votre implication dans la vie parisienne est précieuse puisqu'elle nous permet de mieux comprendre et appréhender les attentes de votre génération. J'ai lu attentivement vos recommandations concernant l'Europe et la citoyenneté européenne et il m'était important et agréable de vous répondre.

La sensibilisation des jeunes parisien.ne.s dans les écoles sur le thème de l'Europe est une excellente suggestion qui doit être explorée. Je m'engage à contacter à mon collègue Patrick Bloche, adjoint en charge des questions relatives à l'éducation, la petite enfance et la famille, afin d'étudier votre proposition. Sachez que des ateliers de langues et de cultures sont néanmoins d'ores et déjà organisés chaque année durant un trimestre par EUNIC, cluster formé d'instituts culturels européens. Le projet soutenu par la Ville de Paris à travers le Label Paris Europe 2018 a permis à près de 200 enfants de prendre un premier contact avec 7 langues et cultures de l'Europe (Royaume-Uni, Turquie, Allemagne, Espagne, Portugal, Hongrie, Pologne et Italie). Des menus européens sont également déjà mis en place dans 5 arrondissements (13°, 14°, 15°, 18° et 20°), notamment en mai durant le mois de l'Europe. Ils sont organisés par nos 10 services civiques Europe, répartis sur 7 arrondissements, qui ont pour mission de promouvoir les valeurs européennes à travers la planification d'évènements. C'est un début qu'il nous faut développer.

Vous l'avez dit : la Maison de l'Europe est un acteur majeur de la capitale s'agissant de la citoyenneté européenne. Elle organise depuis de nombreuses années déjà des animations pédagogiques dans les écoles parisiennes et des actions à destination des jeunes parisien.ne.s. En vous y rendant, vous trouverez sur place de la documentation en libre-service qui vous donnera des conseils ou « bons plans » sur l'Europe et enrichira vos connaissances. De plus, je me dois également de mentionner le programme « École ambassadrice » du Parlement européen qui permet, depuis 2015, à des jeunes de lycées professionnels de devenir « ambassadeur junior » et d'en apprendre davantage sur l'Union Européenne. Au titre des structures accueillant du public pour des formations et animations, je vais 1) renforcer la présence des stands « Europe » lors des forums de rentrée dans les arrondissements, réalisés en septembre, et 2) sensibiliser les centres d'animations à accueillir plus d'actions, d'informations et d'échanges sur l'Europe, à l'image du centre d'animations Nouvelle Athènes dans le 9^e arrondissement, également centre d'information Europe Direct.

.....

Hôtel de Ville - 5, rue de Lobau - 75196 Paris cedex 04 Tél. : 01 42 76 50 28 E-mail : hermano.sanches@paris.fr

Depuis maintenant 14 ans, la Fête de l'Europe est le temps fort annuel durant lequel on parle d'Europe à Paris. Afin de sensibiliser davantage de parisien.ne.s, la Fête de l'Europe, organisée traditionnellement sur le parvis de l'Hôtel de Ville, s'étend dorénavant sur tout le mois de mai et dans tous les arrondissements. De nombreuses actions sont destinées aux jeunes de tous âges: simulation du Parlement européen dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville (qui sera reconduit), table ronde autour des métiers de l'Europe, ateliers enfants, concerts sur le parvis et la Nuit de l'Europe. Je veillerai, pour l'édition 2020 de la Fête de l'Europe, à ce qu'une communication spécifique soit déployée sur les réseaux sociaux ciblé « jeunes ».

Enfin, je prends acte de votre volonté de d'élargir l'offre événementielle à destination des jeunes afin de les sensibiliser aux questions européennes. Il y a près d'un an, nous avons lancé le projet INCLUDE. Ce projet innovant, inédit en Europe, a deux missions principales : promouvoir la citoyenneté européenne et les droits liés à celle-ci auprès de tous les citoyens parisiens et inclure davantage les ressortissants de pays membres de l'Union européenne dans la vie parisienne. Dans ce cadre, ont été mis en place le bus européen « Trait d'Union », des soirées « décodeur », des apéros-débats ou encore des jeux conviviaux sur l'Europe auxquels je vous invite grandement à participer.

Je souhaite par ailleurs proposer d'ajouter une formation « Europe » à l'ensemble des 400 services civiques de la ville.

J'espère vivement pouvoir collaborer de nouveau avec le Conseil Parisien de la Jeunesse, et je me réjouis par avance d'une éventuelle future collaboration entre le CPJ et le Conseil Parisien des Européen.ne.s qui, j'en suis certain, peut se relever être fructueuse.

Européennement vôtre,

Hermano Sanches Ruivo

ANNEXE 12 : RECOMMANDATIONS DU CPJ SUR LA COMMUNICATION DES ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS JEUNESSE (AVRIL 2019)



Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur la Communication des dispositifs et équipements jeunesse

Avril 2019

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, saisi par la Maire de Paris le 21 janvier 2019 d'une demande de recommandations pour «mieux faire connaître les équipements et dispositifs de la Ville dédiés aux Jeunes Parisiennes et Parisiens.»;

- Suite à une rencontre avec les services la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et la Direction de la Communication (DICOM), les 9 et 16 avril 2019;
- Suite à la visite du Centre Paris Anim' Château Landon, le 30 avril 2019 ;
- Suite à une rencontre avec M. Deljarrie, délégué général de Cap' Com, le 16 mai 2019 ;

FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES:

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pu appréhender les nombreuses problématiques liées à la communication sur les équipements et dispositifs dédiés aux jeunes : des difficultés à bien définir la cible, la jeunesse étant par essence très diverse ; un taux de non-recours importants aux dispositifs mis à leur disposition ; des messages parfois complexes et peu lisibles.

Les membres soulignent la nécessité de simplifier les messages de communication, en évitant une communication trop institutionnelle tout en évitant l'écueil d'un langage jugé « jeunes », voire une parodie des codes sociaux des jeunes, qui ne serait pas adapté à une collectivité territoriale. Ils insistent sur le besoin d'adapter la diffusion des campagnes et informations en fonction de la cible.

- 1. Le CPJ préconise que la Ville de Paris réalise des campagnes de communication avec un univers graphique unique mais en déclinant des messages adaptés aux différentes tranches d'âges. En effet, les campagnes de communication standardisées visant à toucher des tranches d'âge trop éloignées ne peuvent pas être efficaces. Les habitudes et références d'un jeune de 16 ans sont nécessairement différentes de celles d'un jeune de 25 ans.
- 2. Le CPJ invite la Ville de Paris à recourir à des focus group composés de jeunes pour, idéalement coconstruire une campagne de communication en amont, sinon pour tester celles-ci avant leur diffusion autant qu'elle le peut. La co-construction permettra d'éviter beaucoup d'écueils des messages adressés aux jeunes : langage, message moralisateur, clichés sur la jeunesse, etc.
- 3. La Ville pourrait présenter les offres destinées aux jeunes sous l'angle des « bons plans ». Les membres du CPJ constatent que de nombreux dispositifs entrent dans cette catégorie et qu'une présentation simple avec ce terme permettrait à tous les jeunes de mieux comprendre ce que la Ville leur propose.
- 4. Les membres du CPJ proposent qu'une rubrique « Jeunes » soit créée sur Paris.fr. Afin de faciliter la recherche d'information, cette rubrique devrait être accessible par besoin plutôt que par dispositif, sur le modèle de ce que fait l'État avec la « boussole des jeunes ».

5. Sur les réseaux sociaux ou sur des médias comme Brut ou Kombini, le CPJ suggère que la Ville procède à de l'achat d'espace publicitaire avec des ciblages précis, en intégrant également les jeunes résidants sur le territoire de la Métropole.

6. Les membres du CPJ encouragent l'utilisation d'une communication plus traditionnelle, en étant présent lors de festivals par exemple en diffusant des vidéos entre les concerts, en tenant des stands, Par ailleurs, la caravane du Grand Débat pourrait être réutilisée pour aller à la rencontre des jeunes sur le territoire.

ANNEXE 13 : RECOMMANDATIONS DU CPJ SUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTU-DIANTS (JUILLET 2019)



Conseil Parisien de la Jeunesse Recommandations sur l'Accueil des Nouveaux Étudiants Août 2019

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, saisi par la Maire de Paris le 21 janvier 2019 afin de formuler des recommandations pour « poursuivre la réflexion autour de l'accueil des nouveaux étudiants à Paris » :

- Suite à une rencontre avec la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi et la directrice de la Maison des Initiatives Étudiantes, le 27 mai 2019;
- Suite à une rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 4 juin 2019;
- Suite à une rencontre avec Mireille FOUQUET, Vice-présidente en charge de la vie étudiante, et Stéphane VILLAIN, directeur vie de campus de l'Université Paris Diderot, le 17 juin 2019;
- Suite à une visite d'un (s)pace du CROUS et à une rencontre avec Jean-Pierre BEGIN, de la Direction de la modernisation et du développement des politiques de sites du CROUS de Paris, le 1^{er} juillet 2019 ;
- Suite à un atelier d'écriture le 11 juillet 2019.

FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES:

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pu appréhender les nombreuses problématiques liées à la vie étudiante, et plus particulièrement à l'accueil des nouveaux étudiants à Paris : la nécessité de s'approprier la ville, le manque de logements dédiés aux étudiants, le manque d'espace de travail, le coût de la vie quotidienne, le renoncement aux soins par manque de moyens, etc. Paris accueille 350 000 étudiants par an, et la Ville porte des politiques publiques dédiées à cette population pour faire de Paris « une ville campus ».

Les diverses visites de terrain et rencontres ont été l'occasion pour les membres du CPJ d'observer les actions portées par la Ville de Paris et ses partenaires, et leur ont permis de découvrir les nombreux dispositifs à destination des étudiants parisiens.

Appréciant cette ambition, et ayant été saisi afin d'approfondir les réflexions dans ce domaine, le CPJ souhaite formuler des propositions pour, d'une part, permettre aux nouveaux étudiants de s'approprier leur ville, et, d'autre part, pour lutter contre la précarité des étudiants confrontés au coût de la vie parisienne.

I – Faire de Paris une « Ville Campus »

Le CPJ considère que pour permettre un meilleur accueil des nouveaux étudiants à Paris, il est nécessaire de leur donner les moyens de découvrir et connaître la ville et de faciliter leur intégration sociale, économique et culturelle afin de lutter contre le sentiment de solitude et l'isolement.

1 - Le CPJ préconise de renforcer et centraliser la communication des dispositifs à destination des étudiants parisiens. Il lui semble pertinent de regrouper ces nombreux dispositifs (portés par des acteurs tels que la Ville, le CROUS, la CAF et les Universités) afin qu'un nouvel étudiant puisse les identifier rapidement et en bénéficier par la suite.

Le CPJ propose ainsi pour y répondre : la création d'un guide ou d'un portail unique pour les étudiants parisiens (ou, à défaut, une page parisfr dédiée à la jeunesse qui listerait toutes ces informations), la présence d'un référent dans les universités délivrant des informations sur tous les dispositifs,

1

l'intégration des informations de la Ville de Paris relatives aux étudiants dans les newsletters des universités.

2 - Le CPJ invite la Ville de Paris à communiquer davantage sur ses offres culturelles auprès des étudiants et à mettre en place, en début d'année universitaire, un « séminaire d'intégration », afin de permettre aux nouveaux étudiants de découvrir Paris et faciliter leur installation.

Il préconise ainsi la création d'un « Pass étudiant » (à l'instar du dispositif « Pass Jeune ») distribué sur les campus, et proposant des offres culturelles ou des visites guidées de Paris et de son patrimoine, sur des horaires qui leur seraient réservés. Pour y répondre, la Ville pourrait, par exemple, développer des partenariats avec les musées municipaux pour proposer des visites guidées réservées aux étudiants, des tickets coupe-file, etc. Le CPJ souhaite aussi que ce « Pass étudiant » soit le support d'informations pratiques : les lieux administratifs, centres de santé, lieux de restauration pas chers, plateformes de recherche de logement, etc., pourraient y être recensés. L'ensemble de ces informations pourrait être également présent sur la plateforme « Welcome Desk » (plateforme d'accueil multiservices et multilingue pour les étudiants et chercheurs internationaux).

3 - Le CPJ propose enfin l'ouverture de lieux de travail faiblement exploités ou moins traditionnels, afin de répondre au besoin d'espaces de travail pour les étudiants.

La Ville pourrait par exemple ouvrir des équipements municipaux de proximité aux étudiants pour leur permettre de travailler (cantines des écoles, bureaux de l'administration, salles de travail dans les mairies d'arrondissement), sous la responsabilité de « référents » formés et signataires d'une « Charte de bon usage ». Le CPJ rappelle également son souhait d'élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques municipales en soirées ou le dimanche, notamment durant les périodes de partiels. Le CPJ encourage la Ville à poursuivre le développement d'espaces de co-working ouverts aux étudiants : en côtoyant des professionnels, ils pourront mieux envisager leur parcours professionnel. Enfin, tous ces lieux pourraient être recensés sur une application, qui préciserait notamment les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

II - Faire de Paris une Ville accessible pour les nouveaux étudiants.

Inquiet de la précarité de nombreux étudiants due notamment au coût de la vie parisienne, le CPJ souhaite que la Ville s'investisse davantage (par un soutien matériel ou financier) pour leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions et garantir une égalité des chances réelles entre les étudiants.

1 - Soucieux du manque de logements, les membres du CPJ invitent la Ville de Paris à poursuivre son action en faveur du logement étudiant.

Ils proposent, par exemple: la création d'une « Plateforme de logements » encadrée par la Ville qui mettrait en lien étudiants et hébergeurs et permettrait de répondre notamment aux difficultés liées à un besoin de logement de courte durée (pour les étudiants en stage ou autre) et de poursuivre la création de résidences mixtes, où jeunes travailleurs, étudiants et locataires sociaux se rencontrent et cohabitent. Les lieux de convivialité des résidences pourraient être cependant mieux aménagés pour favoriser les échanges et lutter ainsi contre l'isolement des nouveaux étudiants.

2 - Conscient que le renoncement aux soins pour des raisons économiques fait partie du quotidien de nombreux étudiants parisiens, le CPJ souhaite que la Ville de Paris renforce sa politique d'accès aux soins pour les étudiants.

La Ville pourrait par exemple proposer un « Chèque santé » permettant des consultations gratuites, la distribution de « Kits de santé » (informations, tests de dépistage rapide, préservatifs, bons conseils nutritionnels, etc.), des distributeurs de produits d'hygiène gratuits et écologiques sur les campus, des créneaux horaires spécifiquement dédiés aux étudiants dans les centres médicaux (notamment dans les CMP) et une centralisation des informations relatives aux établissements médicaux conventionnés sur une application ou sur Paris.fr.

3 - Pour permettre d'accéder à une alimentation de qualité et à faible coût, le CPJ souhaite que la Ville encourage et améliore l'offre de restauration pour les étudiants parisiens.

Le CPJ préconise par exemple : d'ouvrir aux étudiants les restaurants solidaires de la Ville (le soir et en période de vacances universitaires, pour compléter l'offre du CROUS) en veillant à la qualité des re-

2

pas, de développer les initiatives d'épiceries solidaires (comme AGORAE) et de référencer ces divers lieux sur une plateforme afin que les étudiants puissent facilement les identifier.

Pour conclure, les membres du CPJ souhaitent qu'une réflexion soit menée par la Ville de Paris concernant les étudiants qui ne peuvent bénéficier des aides de la CAF et du CROUS. Ils rencontrent parfois des situations précaires, et il est nécessaire de leur proposer un accompagnement particulier afin de leur permettre d'étudier sereinement à Paris.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que ces recommandations soient utiles aux débats, qu'elles contribuent à enrichir les projets de la municipalité, et qu'elles puissent éclairer les travaux et décisions des élus parisiens.

ANNEXE 14: RÉPONSE DE MARIE-CHRISTINE LEMARDELEY (SEPTEMBRE 2019)



Marie-Christine LEMARDELEY

Maire Adjointe de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante Conseillère du 5^{ème} arrondissement Conseillère Métropolitaine

N/réf: MCL/PV/SS/DCTI025

Paris, le 05 septembre 2019

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Vous avez bien voulu travailler à donner votre éclairage sur la politique de vie étudiante parisienne. Vos recommandations sur le thème particulier de l'accueil des nouveaux étudiants constituent un vivier de propositions intéressantes.

Je vous remercie pour la qualité de vos travaux et votre engagement au sein du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ). La participation des jeunes aux politiques publiques est essentielle dans le Paris que nous construisons. Par vos avis et actions, vous êtes fréquemment amenés à anticiper, éclairer ou compléter l'action des pouvoirs publics, inspirant notre collectivité et ses élu.e.s et apportant des réponses originales et pertinentes aux enieux actuels.

En effet, certaines de vos propositions peuvent être mise en œuvre dès la rentrée prochaine comme la distribution de « Kits Santé » comprenant de l'information, des tests de dépistage rapides, des préservatifs ou encore des conseils nutritionnels. D'autres sont particulièrement intéressantes et doivent être expertisées par les Services de la Ville de Paris. Je pense en particulier à la proposition de transformation de cantines scolaires et administratives en lieux d'études conviviaux, connectés et accessibles gratuitement qui offriraient à leurs usagers un cadre de révision et de vie favorable à la réussite universitaire.

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, considère les étudiant.e.s comme des citoyen.ne.s parisien.ne.s à part entière. Ainsi j"ai pu mettre en œuvre une politique municipale spécifique pour favoriser leur accuéil, leur intégration et leur autonomie. Depuis 2014, plus de 5 000 nouveaux logements sociaux dédiés aux étudiants ont été financés, une aide financière à l'installation pour les étudiants boursiers emménageant dans le parc privé a été pérennisée, des expérimentations de colocation solidaire dans le parc social ont été étendues et généralisées. Par le financement de centres de santé municipaux sans dépassement

Hôtel de Ville · 5, rue de Lobau · 75196 Paris Cedex 04 01 42 76 44 53 · 01 42 76 42 78

d'honôraire ou encore la construction de restaurants universitaires et d'espaces de travail connectés, l'exécutif parisien contribue à contenir la hausse du coût de la vie pour les étudiants.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, à l'assurance de ma considération distinguée.

M.C. Lemandeley.

Marie-Christine LEMARDELEY

Copie:

- Pauline Veron, Maire adjointe à la démocratie locale, participation citoyenne, vie associative et jeunesse
- Carine Saloff-Coste, Directrice de l'Attractivité et de l'Emploi

ANNEXE 15 : EXEMPLE DE LETTRE DE PAULINE VÉRON AFIN D'INVITER LES GROUPES DU CONSEIL DE PARIS À UNE RENCONTRE AVEC LE CPJ (AOÛT 2018)



Pauline VERON
Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative et de la jeunesse
Conseillère de Paris et du 9° arrondissement

Paris, le

2 2 AOUT 2010

Nos Réf.: PV/CC/NG

Madame la Présidente,

La Maire de Paris a fait de la participation citoyenne l'une des priorités de cette mandature et le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) permet de prendre en compte le point de vue des jeunes pour de nombreuses politiques publiques que la Ville met en œuvre.

En effet, la délibération 2014 DJS 322 adoptée par le Conseil de Paris du 30 septembre 2014 en fait un comité consultatif local, présidé par la Maire de Paris ou son représentant, ayant pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et s'inscrivant dans une politique globale de participation des citoyens à la vie de la Cité.

Il a pour objectif de permettre la participation effective des jeunes Parisien.ne.s à l'élaboration des politiques publiques de la Ville et éclairer celle-ci dans les décisions qu'elle est amenée à prendre en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des jeunes Parisien.ne.s.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse doit ainsi aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour mieux accompagner les jeunes Parisien.ne.s vers leur autonomie. Il s'inscrit enfin dans une démarche d'éducation populaire en contribuant à l'apprentissage actif et à l'exercice de la citoyenneté en encourageant l'engagement citoyen chez les jeunes.

Comme vous le savez, la Maire de Paris adresse chaque année une note de saisine aux membres du CPJ afin de les solliciter sur un certain nombre de projets importants pour la collectivité. Cette année, les membres du CPJ ont ainsi été amenés à formuler un avis sur le plan climat air énergie, à travailler sur la propreté, sur la modernisation du réseau des bibliothèques parisiennes ou encore sur l'égal accès de toutes et tous à la vie nocturne.

Mme Florence BERTHOUT
Présidente du Groupe Les Républicains
et Indépendants
Hôtel de Ville
Bureau 231

Hötel de Ville - 75196 cedex 04 Těl : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60 E-mail : pauline.veron@paris.fr

Les membres du CPJ sont régulièrement amenés à rendre compte de leurs travaux devant le Conseil de Paris. De plus, le rapport d'activité du Conseil Parisien de la Jeunesse fait l'objet d'une communication de la Maire lors de la séance du Conseil de Paris de septembre.

En plus de cette saisine annuelle et conformément au règlement intérieur du Conseil de Paris, le Conseil parisien de la jeunesse a la possibilité d'émettre un vœu, une fois par an, afin qu'il soit discuté en séance. Ce vœu prend la forme d'un vœu de l'exécutif que je présente au nom du CPJ.

Cette année, les membres du CPJ ont souhaité travailler sur le logement social et ainsi ont élaboré un projet de vœu qui a été validé à l'unanimité lors de la séance plénière du 16 juin dernier.

Dans la perspective de la présentation de ce vœu lors d'une prochaine séance du Conseil de Paris, j'ai souhaité que les jeunes du CPJ puissent vous présenter en amont leur vœu afin que vous puissiez leur faire part de vos éventuelles remarques ou demandes d'amendements.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, ce projet de vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse, et vous invite à participer à la rencontre organisée en présence des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et de l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris qui se déroulera jeudi 13 septembre à 19h à l'Hôtel de Ville (salle au tableau).

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence ou celle d'un représentant de votre groupe à nathalie.grenier@paris.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ : Projet de vœu du CPJ

Bien àvous,

Pauline VÉRON

Paulinellion

ANNEXE 16: VŒU RELATIF À L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT SOCIAL (NO-VEMBRE 2018)

Conseil de Paris

Séance des 14, 15 et 16 novembre 2018

Vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse relatif à l'accès des jeunes au logement social

Présenté

Par Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse

Considérant la délibération JS-2003-14 autorisant la Maire de Paris à créer un Conseil Parisien de la Jeunesse et la délibération 2014-DJS-322 modifiant les missions et le fonctionnement de l'instance :

Considérant que le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et a pour objectif de permettre la participation effective des jeunes Parisiennes et Parisiens à l'élaboration des politiques publiques de la Ville et d'éclairer celle-ci dans les décisions qu'elle est amenée à prendre en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des jeunes Parisien·ne·s;

Considérant l'article 14 du règlement intérieur du Conseil de Paris qui dispose qu'une fois par an, le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité d'émettre un vœu afin d'interpeller le Conseil de Paris ;

Considérant l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui affirme le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour le logement;

Considérant que de nombreuses personnes, notamment des jeunes, sont contraints de vivre dans des surfaces trop petites, parfois dans des conditions indignes;

Considérant que l'accès au logement est l'une des préoccupations premières pour 29 % de jeunes tel que le montrait l'étude sur les attentes des jeunes Parisien.ne.s vis-à-vis des pouvoirs publics commandée par le CPJ en 2015. Les situations sociales de ces derniers restent précaires pour certains malgré la multiplicité des dispositifs parisiens d'aide à l'accès au logement ;

Considérant que Paris connaît une tension immobilière très forte et que la demande de logement est supérieure à l'offre, certains propriétaires imposant des conditions contraignantes aux jeunes, en matière de garants, de justification d'une situation professionnelle stable, etc.;

Considérant que les modifications du barème de l'APL et la décision du tribunal administratif de Paris d'annuler les arrêtés mettant en œuvre l'encadrement des loyers ne favorisent pas l'accès des jeunes au logement privé;

Considérant que les jeunes Parisien·ne·s qui aspirent à leur autonomie connaissent une période de cohabitation chez leurs parents de plus en plus longue et que malgré l'envie de rester sur Paris certains n'en ont plus les moyens;

Considérant que la Ville de Paris a développé différentes aides au logement pour les jeunes (aide au logement étudiant, soutien aux foyers de jeunes travailleurs, etc.) mais que celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des situations existantes ;

1

Sur proposition des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, le Conseil de Paris émet le vœu :

Que la Ville de Paris intègre dans sa contribution au Programme Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement une part plus importante de construction de petites surfaces (F1) afin de répondre à la demande croissante de personnes seules ne pouvant se loger dans le parc privé. Une attention particulière pourrait être portée à l'équilibre du nombre de logements sociaux construits entre les arrondissements de la capitale. Ainsi que la construction de nouvelles formes de logements tels que les logements modulaires sur les modèles des containers ou des tiny house.

Que le système de cotation, outil qui permet aujourd'hui une meilleure objectivation des attributions de logements, soit appliqué au sein des commissions d'attribution dans tous les arrondissement afin de garantir une meilleure transparence et équité entre les demandeurs. La mise en place et la publication de statistiques sur la typologie des demandeurs et des bénéficiaires d'un logement permettraient de renforcer cette transparence.

Que la Ville de Paris facilite l'accès des jeunes Parisien ne s au logement social en expérimentant des dispositifs assouplissant l'entrée dans le parc social pour une courte durée :

- En élargissant les dispositifs tels que la colocation intergénérationnelle ou la colocation solidaire:
- En donnant la possibilité à tout demandeur de logement social d'indiquer son souhait de vivre en colocation;
- Ou bien en donnant la possibilité à un locataire du parc social d'utiliser la plateforme de la future bourse d'échange d'appartement pour accueillir un colocataire;
- En mettant en place des baux de courte durée sous forme de colocations pour les étudiants ou jeunes actifs qui n'ont pas la possibilité de se loger en foyer de jeunes travailleurs ou en résidence étudiante.

Que la prochaine évolution de la plateforme LOCannonces intègre des améliorations, dans la mesure où elle contribue à limiter le phénomène de refus d'un logement par un demandeur et qu'elle correspond aux usages de nombreux jeunes Parisien ne s pour rechercher un logement. Ainsi ce service pourrait être perfectionné, par exemple, avec la mise en ligne systématique de photographies des logements disponibles, ainsi que la publication d'offres plus adaptées aux jeunes demandeurs tels que des petites surfaces ou en donnant la possibilité de constituer des colorations.

Qu'une réflexion soit engagée sur l'image et la dénomination des dispositifs de résidences sociales, par exemple les foyers de jeunes travailleurs, qui souffrent parfois d'une perception négative par certains jeunes.

Qu'un travail associant le Conseil Parisien de la Jeunesse soit mené par la Ville de Paris sur la communication et la valorisation de tous les dispositifs existants destinés aux jeunes pour se loger à Paris.

ANNEXE 17 : AMENDEMENTS DU GROUPE LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS AU VŒU DU CPJ (NOVEMBRE 2018)



A 247

Groupe Les Républicains et Indépendants

Séance du Conseil de Paris 14, 15 et 16 novembre 2018

AMENDEMENT n°1 relatif à la colocation intergénérationnelle

Au vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse relatif à l'accès des jeunes au logement social

EXPOSE SOMMAIRE

Considérant que la population étudiante a augmenté de plus de 25% depuis 1999 pour s'établir à plus de 320 000 étudiants, soit 100.000 supplémentaires ;

Considérant que l'offre de logements, soit environ 4000 unités, pour les étudiants, les apprentis et les chercheurs demeure insuffisante à Paris;

Considérant l'exemple du projet de Bercy-Charenton qui reste imprécis sur la proportion de logements sociaux pour ces catégories de demandeurs alors que le 12^{ème} arrondissement va accueillir 6000 étudiants dans le quartier Nation ;

Considérant que la cohabitation générationnelle représente une nouvelle forme de solidarité qui a fait ses preuves, notamment à Paris dans les 9^{ème} et 15^{ème} arrondissements, en Ile-de-France et en province ainsi que l'atteste l'action de la fédération « ensemble 2générations »qui a permis la mise en place de 3000 binômes seniors-étudiants ;

Considérant que ce système permet à la fois à des étudiants disposant de peu de ressources de se loger et d'établir un lien social avec le sénior;

Considérant que le vœu présenté par le Conseil Parisien de la Jeunesse évoque des positions de principe mais ne détaille pas de programmation précise ou de dispositif opérationnel;

Sur proposition de Florence Berthout, Jean-Baptiste Menguy, Valérie Montandon et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

AMENDEMENT

Il est proposé d'ajouter les points suivants au vœu :

Pour favoriser la mixité sociale et économique, Ville de Paris s'engage à intégrer, au sein de chaque programme de logements sociaux une proportion d'au moins 20% de logements étudiants, apprentis et chercheurs;

Un bilan annuel sera communiqué au CPJ des opérations réalisées par la Ville comportant des logements étudiants, apprentis et chercheurs.

Dans ce cadre, ces jeunes actifs pourront opter pour une cohabitation intergénérationnelle, coordonnée par une structure associative ayant reçu l'agrément de la Ville de Paris et remplissant les conditions :

- d'un logement économique, en contrepartie d'une présence régulière et quelques services rendus par l'étudiant
- d'un logement solidaire, afin d'assurer au sénior un complément de revenu ét une présence conviviale de l'étudiant.

CONSEIL DE PARIS

Groupe Les Républicains et Indépendants

ALLIR

Séance du Conseil de Paris 14, 15 et 16 novembre 2018

AMENDEMENT n°2 relatif à un projet de bail de courte durée

Au vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse relatif à l'accès des jeunes au logement social

EXPOSE SOMMAIRE

Considérant que le taux de rotation au sein du parc social de la Ville de Paris demeure trop faible à 4,5%, alors qu'il est de 10% en France, et de 27% dans le logement privé;

Considérant qu'il est donc très difficile de passer d'un logement à un autre ;

Considérant que les dispositifs existant à Paris ne parviennent pas à répondre aux demandes de logement social des jeunes parisiens ;

Considérant que l'augmentation sensible des loyers, particulièrement ces dernières années, rend l'accès au logement pour les étudiants encore plus difficile et que certains renoncent même à venir étudier à Paris pour cette raison ;

Considérant que Paris doit demeurer une ville attractive pour les étudiants, car cela contribue à la diversité, au dynamisme et au rayonnement de la capitale ;

Considérant la loi ELAN qui instaure un bail mobilité de courte durée et concerne en premier lieu les jeunes actifs tels que les étudiants, et reste ouvert à toutes les personnes en situation de mobilité professionnelle;

Sur proposition de Florence Berthout, Jean-Baptiste Menguy et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

AMENDEMENT

Il est proposé d'ajouter les points suivants au vœu :

Afin d'améliorer la mobilité au sein du parc social et d'accélérer l'accès au logement pour les étudiants, les apprentis et les chercheurs, la Ville de Paris présentera d'ici la fin de l'année un projet de bail de courte durée (6 à 10 mois) renouvelable, intitulé « Parismobilité-jeunes-coloc » en conformité avec le bail mobilité de la loi ELAN.

Le bail « Paris-mobilité-jeunes-coloc » sera mis en œuvre par les bailleurs sociaux de la Ville pour répondre aux jeunes demandeurs parisiens dans les programmes de logements sociaux concernés.

ANNEXE 18 : COURRIER DE PAULINE VÉRON SUITE À L'ADOPTION DU VŒU DU CPJ (NOVEMBRE 2018)



Pauline VERON
Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative et de la jeunesse
Conseillère de Paris et du 9° arrondissement

Paris, le

3 N NOV. 2018

Nos Réf. : PV/CC/IG

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Comme vous le savez, en plus de la saisine annuelle de la Maire de Paris et conformément au règlement intérieur du Conseil de Paris, le Conseil parisien de la jeunesse a la possibilité d'émettre un vœu, une fois par an, afin qu'il soit discuté en séance. Ce vœu prend la forme d'un vœu de l'exécutif que je présente au nom du CPJ.

Vous avez, cette année, travaillé sur un vœu relatif au logement social. Ce vœu est le fruit d'un travail de près de deux ans. Vous avez rencontré plusieurs acteurs du logement social, la Direction du Logement et de l'Habitat, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes lle-de-France, des résidentes d'un foyer de jeunes travailleurs, ou encore mon collègue adjoint à la Maire de Paris, lan Brossat.

Vous avez validé collectivement le contenu de ce vœu lors de la séance plénière du CPJ du 16 juin 2018.

Pour la première fois, le projet de vœu a été communiqué au préalable à l'ensemble des groupes politiques le 22 août 2018 par courrier. Une réunion a été organisée le 13 septembre 2018 avec les groupes politiques pour échanger et proposer d'éventuels amendements avant que le vœu ne soit présenté en Conseil de Paris.

Lors de la séance du Conseil de Paris du 14 novembre 2018, j'ai présenté en votre nom ce vœu. Les élus du groupe LRI ont proposé à l'occasion de ce conseil deux amendements à votre vœu que vous trouverez ci-joint.

Sans me prononcer sur le fond, j'ai émis un avis défavorable sur ces deux amendements. En effet, j'ai estimé que je ne pouvais pas me substituer aux membres du CPJ pour accepter ou non ces amendements en séance.

J'ai par ailleurs rappelé que le vœu avait été envoyé par courrier à l'ensemble des présidents des groupes et qu'une réunion avait été organisée en amont afin de recueillir d'éventuels amendements.

Hôtel de Ville - 75196 cedex 04 Tél : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60 E-mail : pauline.veron@paris.fr

Votre vœu a finalement été adopté avec le soutien des groupes « Socialiste et apparentés », « Groupe écologiste de Paris », « Parti Communiste Français – Front de Gauche », « Démocrates et Progressistes », « Elus Génération.s au Conseil de Paris » et « Radicaux de Gauche, Centre et Indépendants ». Les groupes « Les Républicains et Indépendants », « UDI-MODEM » et « Parisiens Progressistes Constructifs et Indépendants » se sont quant à eux abstenus sur le vœu.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien sincerement à vors,

Pauline VÉRON

PJ: Amendements proposés par le groupe LRI

ANNEXE 19 : ÉDITORIAL DU CPJ POUR LA COMMÉMORATION DU 75^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS (AOÛT 2019)

L'ÉDITO DES JEUNES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Paris, son histoire, ses murs sont le vestige de notre passé. Ils sont les témoins d'une mémoire commune, celle du peuple parisien. Celui-là même qui a combattu pour la libération de notre ville, en août 1944.

75 ans après, nous, citoyens français et européens au cœur parisien, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, souhaitons honorer la mémoire de ces combattant.e.s qui, au péril de leur vie, ont démontré leur courage afin d'offrir aux générations futures une ville pacifiée.

La promotion 2018-2019 du Conseil Parisien de la Jeunesse porte le nom d'une illustre femme: Madame Simone Veil «Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir ». Cette citation fait écho en nous et témoigne notre engagement à faire vivre cet héritage qui jamais ne doit disparaitre. Ces moments qui, comme tant d'autres, ont écrit l'histoire de notre pays, nous imposent un respect profond pour ceux et celles qui l'ont construite au nom de leurs idéaux.

Les défis que nous rencontrons sont aujourd'hui différents. Ils nécessitent un engagement quotidien pour faire vivre les valeurs qui nous animent: liberté, égalité, fraternité.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse

ANNEXE 20 : COURRIER DE DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CPJ AU SEIN DU COMITÉ JEUNES DE L'ANACEJ (JANVIER 2019)



Pauline VERON
Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative et de la jeunesse
Conseillère de Paris et du 9° arrondissement

Paris, le

1 5 JAN. 2019

Nos Réf. : PV/CC/NG

Monsieur le Président, Che Nakieu,

Dans un courrier en date du 4 décembre 2018, vous avez appelé l'attention de la Maire de Paris sur la situation de Valentin DREUMONT et d'Inès FRÉBAULT-MEJAAT, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et représentants de la Ville de Paris au sein du Comité jeunes de l'Anacej.

Les mandats de Valentin DREUMONT et d'Inès FRÉBAULT-MEJAAT étant arrivés à terme, j'ai le plaisir de vous proposer les candidatures de Liza PAOLINI et Raphaël SOUYRIS afin de représenter la collectivité parisienne au sein du Comité jeunes de l'Anacej.

La Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris vous communiquera prochainement le dossier de candidature complété.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter, ainsi qu'à toute l'équipe de l'Anacej, une excellente année 2019.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Daulina VÉDON

Arrities,

Monsieur Mathieu CAHN Président de l'Anacej 10 – 14 rue Tolain 75020 Paris

Copie à :

- Pamela Carzoli, Conseillère de la Maire
- Thomas Rogé, Chef du service des politiques de jeunesse

Hôtel de Ville - 75196 cedex 04 Tél : 01 42 76 57 71 - Fax : 01 42 76 65 60 E-mail : pauline.veron@paris.fr